la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

25e année — No 406 — Nouvelle série no 105

MAI 1956 — Prix : 100 fr.

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois .... 600 fr.
Un an .... 1.000 fr.

EXTERIEUR

Six mois .... 700 fr.
Un an .... 1.200 fr.

Le numéro : 100 francs.

ADRESSER LA CORRESPONDANCE concernant la Rédaction et l'Administration à la **Révolution prolétarienne**
14, rue de Tracy — PARIS (2e)
Téléphone : CENtral 17-08

PERMANENCE
Tous les soirs, de 18 à 19 heures
le samedi, de 17 à 19 heures

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS
notre compte chèques postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 105 - Mai 1956

LA LIGUE SYNDICALISTE

La Ligue syndicaliste se propose :

1) *De travailler à la renaissance du syndicalisme révolutionnaire en faisant prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser le maximum d'action contre le patronat et contre l'Etat ; d'unir les militants de bonne volonté à quelque organisation qu'ils appartiennent ; de leur rappeler que le syndicat est le groupement essentiel de la classe ouvrière et son meilleur outil pour la revendication et pour la révolution ;*

2) *De défendre l'indépendance du syndicalisme à l'égard du patronat et du gouvernement comme à l'égard des partis. La charte d'Amiens vaut en 1952 comme en 1906. La théorie de la direction unique du parti et des syndicats, c'est-à-dire du rôle dirigeant du parti, conduit la C.G.T. à n'être qu'un instrument entre les mains du parti stalinien et par là de l'Etat policier totalitaire russe. La politique de la présence sans mandat ni garanties rend la C.G.T.-F.O. et la C.F.T.C. dépendantes du gouvernement et les fait participer à son impuissance ;*

3) *De rappeler que l'unité syndicale brisée aujourd'hui se refera le jour où les travailleurs auront repris en main leurs organisations, mais qu'elle implique une maison confédérale habitable pour tous les syndiqués, la démocratie syndicale étant respectée du haut en bas de la Confédération, les fonctionnaires syndicaux ne se considérant pas comme une bureaucratie omnipotente et ne regardant pas les syndiqués comme de simples contribuables ;*

4) *De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, en préconisant la formation de Cercles d'études syndicalistes ; en démontrant, dans la pratique journalière, qu'étudier et bien se battre ne s'excluent pas. au contraire. L'expérience de ces trente dernières années devrait avoir appris à tous que l'expropriation des expropriateurs ne suffit pas à assurer l'émancipation des travailleurs ; qu'il faut poursuivre en même temps. selon la formule de Pelloutier,* « l'œuvre d'éducation morale, administrative et technique nécessaire pour rendre viable une société d'hommes libres » ;

5) *De lutter contre le chauvinisme qui déferle jusque dans les diverses Confédérations et les diverses Internationales syndicales. La place des travailleurs n'est ni derrière l'impérialisme américain ni derrière l'impérialisme russe. Elle est derrière une Internationale syndicale ne confondant pas plus son rôle avec celui du Kominform qu'avec celui du Bureau international du Travail ou de l'Organisation des Nations Unies. Une Internationale qui appelle avec plus de force qu'il y a cent ans les prolétaires de tous les pays à s'unir, qui n'attende pas le fracas de la troisième guerre mondiale pour renouveler le geste de Zimmerwald. Chaque effort donné à une institution gouvernementale est un effort volé au syndicalisme et à l'internationalisme prolétarien ;*

6) *De rappeler sans relâche que le syndicalisme ne peut s'édifier avec puissance que sur les triples fondations de l'indépendance, de la lutte de classes et de l'internationalisme ; qu'il n'a pas le droit de trahir, le jour où il a grandi, les espérances qu'il avait fait briller aux temps de sa jeunesse ;*

7) *Enfin de ne pas permettre que soit confondu le monde socialiste à forger avec le bagne policier du soi-disant pays du socialisme ; de maintenir vivant le précepte de la Première Internationale :* l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

L'ŒUVRE D'UN DES NOTRES

REFUS DE PARVENIR

de A.-V. JACQUET

(Avec un lettre-préface de Marc BLOCH)

Il y a déjà dix mois que Jacquet nous a quittés. Nous nous étions promis de ne pas l'oublier et de le faire revivre dans ses écrits. Et voici que paraît son roman-témoignage.

Nous en devons remercier tous les amis, connus et inconnus, qui ont participé à la souscription et, plus particulièrement parmi eux, ceux qui ont fait un effort de propagande. Le résultat est là. Nous le devons surtout à la ténacité de Pierre Monatte. Mais la « Révolution prolétarienne » nous a donné un bon coup de main. Enfin, comment ne pas saluer à cette occasion l' « Amitié par le Livre » et son animateur, le camarade Belliard, qui, fidèles à leur tradition, ont assumé les risques de l'édition ?



L'étude critique de ce travail de ramassage de souscriptions que nous avons poursuivi pendant plus de quatre mois ne manquerait, à elle seule, ni d'intérêt, ni d'utilité. C'est à des tâches comme celle-ci, limitées mais précises, que l'on mesure le mieux la capacité d'un mouvement, et aussi ses faiblesses. On ne triche pas avec cette nécessité d'obtenir rapidement un résultat concret et mesurable. Oui, il y aurait pas mal de leçons à tirer de ce travail que nous avons quand même, les uns et les autres, mené à bien. Mais contentons-nous aujourd'hui de nous réjouir et de nous retrouver un peu, en la compagnie de Jacquet, parmi tous ces personnages que, selon sa propre expression, il a extraits « du vivant ».

Nous les avions déjà rencontrés peu ou prou comme spécimens de la faune pédagogique : le ménage-type Salinier, instituteurs modèles et amoureux modèles — un peu trop « modèles » à mon gré — ; le militant directeur de conscience Charles Sâtre, la conscience elle-même de l'avant-garde syndicaliste, chez qui nous reconnaissons les traits de plusieurs militants de l'enseignement et dans lequel Jacquet a voulu surtout faire revivre le militant et penseur rhodanien Tortillet (M.T. Laurin des « Pages libres » et du « Mouvement Socialiste » du début du siècle) ; d'autres figures d'instituteurs qui, pour avoir des contours moins cernés, n'en sont pas moins reconnaissables : tous les genres et tous les modèles, sans oublier le « lécheur », le « bambocheur », le « cavaleur » et « la vieille noix qui ne veut pas s'en aller en retraite » (c'est moi, et non Jacquet, qui les dénomme ainsi). Et toute la compagnie gazouillante et ronronnante des institutrices ! Tous les types également, depuis les plus séduisants jusqu'aux moins approchables, avec toutes leurs histoires, y compris celles dites « de cœur ». Nous en suivons trois, en particulier, depuis le moment où, fraîches émoulues de l'école normale, elles viennent d'échapper des mains d'une prêtresse du nouveau culte laïque, Laurence Poncet, élève de Pécaut.

L'administration — l'ennemie — est brillamment représentée ici, principalement par l'inspecteur d'académie Lemouel, type paraît-il assez répandu hier en province (et aujourd'hui ?), ami des politiciens locaux, défenseur patenté de « l'école et de ses maîtres » (sauf, bien entendu, de ceux qui ont quelque indépendance) et, pour terminer le portrait, enjambeur des belles maîtresses d'école.

Plus extraordinaire sans doute est le personnage de l'abbé Graulx, curé « moderniste », libéré des dogmes et ami des maîtres de l'école publique. On y croirait moins si l'on ne savait qu'il a bel et bien existé et joué, dans la vie spirituelle de notre ami Jacquet, un rôle non négligeable. Remarquons que ce type de prêtre apparaît dans plusieurs œuvres maîtresses du début de ce siècle. (Je pense en particulier à « Jean Barois »).

Tout cela, ai-je besoin de le dire ? se lit sans respirer, grâce surtout à ce style limpide de notre Jacquet. Presque autant que son contact personnel, son livre le montre (tel qu'en lui-même...) amoureux de la nature et de la vie sous toutes ses formes, trouvant — avec un optimisme peut-être excessif — dans le milieu où il respirait, plus de sujets d'admiration que de blâme et d'indignation. Pourquoi faut-il qu'après l'avoir lu, je reste pourtant sur ma faim ?

Pour avoir beaucoup fréquenté Jacquet, je m'attendais à trouver dans son livre la clef d'un problème qui me hante : comment l'instituteur rural réalise-t-il la liaison — une vraie liaison — avec le monde paysan ? Je sais par expérience personnelle comment l'instituteur des villes la réalise — ou ne la réalise pas — avec le monde ouvrier. Mais quid ? du collègue de campagne. Jacquet nous montre bien que le maître campagnard, tel qu'il nous le donne en exemple, « s'y connaît » en matière d'agriculture. Mais s'il nous esquisse à grands traits quelques figures de paysans, on ne voit pas ceux-ci comme « fond de décor » permanent. Ils ne sont pas présents. Leurs moutards eux-mêmes ne jouent, dans l'action, qu'un rôle bien effacé. Le petit monde des enseignants apparaît comme clos, replié sur lui-même. Est-ce vrai ? Etait-ce comme cela du temps de Jacquet, alors que, des longues et nourrissantes conversations que j'ai eues avec lui, j'avais

pensé, espéré tout autre chose ? Marc Bloch, dans son admirable lettre-préface, fait sur cet ouvrage une remarque analogue : « *...comme vous le marquez finement, il* (l'instituteur de village) *demeure, quoi qu'il en ait, toujours un peu à part de la société villageoise* ». Peut-être encore une illusion qui fout le camp...

Je ne sais trop pourquoi, en lisant Jacquet, je pensais au livre de mon ami Maurice Lime : « Les belles journées ». Il s'agit d'une usine en grève au cours des journées exaltantes de juin 1936. Si étonnant que cela puisse paraître, on pourrait y retrouver, transposés bien entendu, les mêmes caractères que dans Jacquet, mais nous sommes ici dans le domaine de l'action, non plus seulement dans celui de l'idée. L'instituteur ne vit que de parler. Cela est très sensible dans un des meilleurs passages du livre de Jacquet : au Havre, se tient le Congrès du Syndicat National des Instituteurs en même temps que se déroule une grève des dockers. Au congrès, les leaders Gay et Rozel — des noms transparents — enlèvent l'adhésion à la C.G.T. Mais, en réalité, les dockers sont loin, très loin... Ce bouquin pourrait s'appeler « les belles années ». Jacquet avait d'abord pensé l'intituler : « Notre belle maison ». Un chapitre s'appelle encore : « les temps heureux ». C'est un peu trop un roman rose, à mon avis.

Le titre retenu : « Refus de parvenir », a été pour ainsi dire choisi, on le verra, par Marc Bloch lui-même. Tout un programme. Une de ces conceptions « dépassées » dont fourmille le livre de Jacquet. « Dépassées », comme la Charte d'Amiens est « dépassée ». Toute opinion gênante pour les bonnes habitudes acquises est aujourd'hui : « dépassée ». Cela évite la discussion. Marc Bloch, lui, discute le refus de parvenir. Il ne tranche pas le débat, mais il écrit finalement : « *...j'ai vu, autour de moi, dans les milieux dits « intellectuels », trop de ravages causés par la fièvre de parvenir, par l'ambition d'occuper certaine chaire, par le prurit académique, pour ne pas sentir, profondément, tout ce qu'il y a de noblesse et de sagesse dans le geste de l'instituteur décidé, d'avance, à faire sa vie entière dans de petites écoles de village...*

Et puisque nous en sommes aux idées « dépassées », je ne résisterai pas au désir d'en citer quelques-unes que l'on trouve dans la bouche de Charles Sâtre et de son disciple Salinier. Le premier dit : « *Je ne crois pas, remarquez-le bien, à une sorte de fatalité historique, analogue à l'étroite évolution d'une graine dont je puis vous dire l'avenir à partir du moment où elle a germé. Par ses coopératives et ses syndicats, la société future est en quelque sorte préformée : j'en vois les grandes lignes à la façon dont les cordons de feu d'une illumination me révèlent les contours d'un édifice. Mais elle sera ou ne sera pas, selon l'énergie des classes en présence* ». Et, sur l'école unique, Pierre Salinier déclare ceci, qui va loin, comme vont loin les ondes produites par le pavé dans la mare : « *En écrémant systématiquement les couches prolétariennes, l'école unique constituera un danger pour la classe ouvrière. Celle-ci doit édifier un système d'enseignement conforme à ses besoins égalitaires. J'en viens par ce biais à la question des hiérarchies sociales. Je les rejette. Il existe des fonctions diverses, mais elles s'équivalent. Le travail du savant en son laboratoire, comme celui du cantonnier poussant sa brouette, c'est toujours de l'énergie se traduisant par les mêmes phénomènes physico-chimiques à l'intérieur du corps humain. Alors, à peu de chose près, l'heure de travail balance partout l'heure de travail, comme disait Proudhon. Elle veut partout la même rétribution.* »

Ah ! mon vieux Jacquet, toi si doux, si pondéré, voilà que tu fais scandale ! Ton livre aurait dû venir plus tôt. Mais, tel qu'il nous vient, il fera son bout de sillon. Tu ne m'en voudrais pas, je le sais, des critiques que je te fais aujourd'hui et qui viennent surtout du fait que je ne retrouve, dans tes pages, qu'un écho affaibli de ce que tu me donnais de ton vivant. Pour comprendre la « maison mal connue » comme tu nous la décris, je crois que j'aurais toujours contre moi quelque chose de rédhibitoire je suis Parisien et, qui plus est, banlieusard !

A Daniel Halévy qui, après avoir lu son manuscrit, lui reprochait quelque peu le schémastisme de ses personnages, Jacquet répondait : « *...nous avons ces allures schématiques ; ainsi le veut la profession ; le parfait naturel est chez nous très rare. On ne le rencontre, je crois, que chez ceux des nôtres qui sont en quelque sorte les « irréguliers » de la profession. Pour moi, je suis moitié régulier et moitié irrégulier...* »

Après avoir lu ton livre, Jacquet, je m'interroge : je ne sais pas — parce qu'on se voit mal — dans quelle mesure j'ai la déformation professionnelle. Je n'ai quand même pas l'impression d'être très « régulier ».

R. GUILLORE.

Le Travaillisme et nous

La presse dite d'information et les feuilles d'opinion ont accordé une grande importance aux discussions portant sur les projets d'un travaillisme français. L'idée circule depuis plusieurs années dans des milieux s'intéressant au mouvement ouvrier. A « Reconstruction » où s'expriment divers militants chrétiens ; dans plusieurs groupes de la S.F.I.O. ; à « Demain », hebdomadaire né sous le triple signe de Christian Pineau, de Jean Monnet et de Rene Marjolin, voire dans quelques cercles de néo-radicaux mendésistes, on aime à se réclamer du travaillisme. Jusqu'à une époque proche, le courant ne semblait pas plus vivant que de nombreuses autres tendances qui surgissent et disparaissent de la vie parisienne, pétillante de projets et fade en réalisations. Le vote d'une motion « travailliste » au congrès de l'Union départementale des syndicats C.G.T.-Force ouvrière de la Haute-Vienne (lesquels « **demandent instamment au Bureau confédéral de prendre l'initiative d'un regroupement des démocrates et des vrais républicains en vue de la constitution d'une organisation qui suppose une révision de la Charte d'Amiens et la formation d'un groupement travailliste pour la défense de nos institutions** ») a jeté la formule en plein du mouvement syndical.

Il y a quelque difficulté à comprendre ce que les militants de la Haute-Vienne souhaitent ou veulent si l'on s'en tient à la lecture de leur motion. Mais le vague des textes correspond peut-être au flou des idées. La définition d'André Ferrat, donnée lors d'un récent débat consacré aux chances du travaillisme, est plus précise : « Réunir les partis à base ouvrière et les centrales syndicales libres autour d'un programme d'action sociale établi en commun, et coordonner les forces et les moyens de ces organisations pour faire aboutir le programme » (1).

(1) Discussion sur « Les chances d'un travaillisme français » à **Preuves.**

Ce qui est commun à la plupart des foyers travaillistes peut être facilement résumé : l'admiration du précédent britannique, c'est-à-dire d'un mouvement qui a conduit la classe ouvrière à bénéficier des avantages du « Welfare State » ; la considération de problèmes nouveaux posés par le développement industriel et les impératifs de l'expansion économique, phénomènes que les méthodes traditionnelles du mouvement syndical leur semblent ne pouvoir affronter ; la nécessité enfin, de débarrasser partis et syndicats du complexe d'hostilité — ou d'indifférence — qui les empêche d'œuvrer à des tâches qui se révèlent communes.

Le travaillisme se présente donc comme un mouvement de pur bon sens, aussi éloigné des verbalismes extrémistes que proche des réalités quotidiennes, décidé à ne tenir compte que des situations de fait et disposé à rechercher empiriquement le moyen de les faire évoluer dans un sens favorable au progrès social et au bien-être général. A la tribune des meetings et dans les colonnes des journaux de « combat social » le raisonnement peut obtenir un certain succès.

LES ANGLAIS REPONDENT

Voyons si les arguments travaillistes résistent à leur confrontation avec les faits.

Les laboratoires anglais, dont les néo-travaillistes français se réclament, reconnaissent leur échec, non pas comme gouvernants, mais à propos du problème qui précisément oppose syndicalistes révolutionnaires et travaillistes, en France et ailleurs. Socialistes et démo-chrétiens qui admirent l'expérience britannique sont illuminés par l'éclat d'une étoile déjà éteinte. En effet, R.H.S. Crossman, parlant du gouvernement travailliste, constate : « L'histoire du mouvement travailliste est celle d'une démocratie ouvrière en action. Avant 1945, le socialisme était une ligne de vie et une vocation pour des centaines de milliers de militants des syndicats et du parti. Il était essentiel, pour lutter efficacement contre la menace technocratique, de capter cette énergie et de la consacrer à l'œuvre de transformation de la société, et de conserver ainsi au parti au pouvoir, le dynamisme d'un parti d'opposition. Le nouveau climat social offrait aux militants syndicaux, tant sur le plan local que sur le plan national, des tâches innombrables qu'ils étaient prêts à entreprendre. On n'a rien fait pour les convaincre qu'on attendait d'eux autre chose que de négocier des conventions collectives selon la routine acquise sous l'anarchie capitaliste et de poursuivre le train-train quotidien de l'organisation politique au sein du parti. On n'a pas offert aux membres des municipalités socialistes — à un moment où quelques-unes de leurs meilleures entreprises municipales passaient entre les mains d'entreprises nationales — de nouvelles tâches correspondant aux nouvelles responsabilités du socialisme. On n'a pas demandé l'aide du mouvement coopératif pour s'attaquer au problème de la distribution. Au contraire, on a donné l'impression que le socialisme était une affaire réservée au gouvernement agissant par l'intermédiaire de l'administration existante. Le reste de la nation devait continuer à vivre comme par le passé, tandis que les autorités procédaient à une nouvelle répartition des richesses, en enlevant à certains pour en donner à d'autres. Ainsi, les principaux exécutants de cette première étape vers le socialisme ont été des industriels anti-socialistes et des fonctionnaires politiquement neutres. » (2). Ce n'est pas du Fernand Pelloutier 1890 ; c'est du Crossman, député travailliste anglais.

C.A.R. Crosland, autre parlementaire labouriste, écrit de son côté : « La conviction, parmi les ouvriers, d'un conflit éternel et inexpiable entre les salariés et les « possédants », entre le capital et le travail, leur sentiment de non participation à la gestion de l'entreprise pour laquelle ils travaillent, qui trouve sa contrepartie dans la conviction qu'ils n'ont aucune responsabilité à prendre pour en assurer le bon fonctionnement... tous ces signes révèlent que la Grande-Bretagne est encore, et se sent encore, une société de classes. »

Et voici ce que pense enfin un troisième député du Labour Party, Ian Mikardo : « On a pris soin d'insérer, dans les principales lois de nationalisation, une disposition prévoyant que les syndicats ne doivent pas seulement être consultés sur les questions intéressant les salaires, les conditions de travail, l'hygiène, les questions sociales et la sécurité industrielle, mais aussi sur les questions relatives au rendement des services de l'entreprise. Mais il est impossible d'exprimer un avis sur ces questions sans prendre le temps et l'effort d'étudier attentivement chaque problème en particulier. Or, les permanents syndicaux ne connaissent pas ces problèmes concrets et n'ont pas le temps de les étudier, ou les moyens, ou le désir d'engager des personnes compétentes pour les conseiller, tandis que les membres de la base qui connaissent ces problèmes se voient interdire l'accès aux organes nationaux. »

Ces réquisitoires ne sont pas prononcés par des partisans du syndicalisme révolutionnaire ; ils sont lancés par des dirigeants travaillistes. Les camarades travaillistes français feraient bien de méditer ces paroles. Ils s'apercevraient peut-être de l'impasse dans laquelle ils veulent s'engager et au fond de laquelle se trouve le travaillisme anglais. De même, ils pourraient juger des différences qui existent entre l'histoire du mouvement ouvrier britannique et le leur. Se rendre compte, par exemple, puisqu'ils ne nous croient pas lorsque nous le leur rappelons, que le labourisme anglais est né d'un mouvement syndical fort qui cherchait à prolonger et à étendre son action en fabriquant une machine politique, alors que le parti socialiste français composé de tendances diverses a toujours rêvé de conquérir l'Etat, avec ou sans syndicats et sans jamais accorder à ceux-ci une place quelconque dans la gestion ou l'administration de l'économie. Peut-être verraient-ils enfin, s'ils veulent abandonner leurs slogans pour observer les situations, que le renversement de la tendance syndicale au sein du travaillisme au profit des intellectuels du parti a marqué la fin de l'espoir de substituer aux structures capitalistes, des formes communautaires de producteurs. Cet abandon s'est fait au profit d'une technocratie, propulsée par la force syndicale, certes, mais ayant ses buts propres et finissant par constituer dans le respect de la Couronne, une équipe gouvernementale de rechange. C'est pourtant là l'expérience modèle que les novateurs français voudraient imiter. Encore n'est-on pas sûr que ce ne soit pas la stabilité gouvernementale et la longue durée des ministères qui les attirent le plus dans le système anglais.

Les autres pays admirés mériteraient une analyse sérieuse. Sans nous y livrer, mais passant en revue l'actualité, nous constatons que la Belgique, gouvernée actuellement par des socialistes, n'a conquis les 45 heures que grâce à la pression des syndicats chrétiens, alors que les grandes agitations déclenchées par les partis ouvrier et social-chrétien n'ont jamais pris d'ampleur que pour la question royale et les subsides aux écoles. Nous voyons qu'en Hollande, où le syndicalisme est entièrement intégré, tout contrôle syndical sur l'introduction des techniques nouvelles disparaît. (C'est notamment le cas pour l'industrie du livre). On aperçoit qu'en Suède (trop souvent citée comme exemple de « Welfare State », alors que le rôle de l'Etat y est limité et équilibré par des milliers d'associations et de groupements autonomes, par les franchises très étendues des municipalités, par un système coopératif puissant), le problème de fond

(2) Nouveaux Essais Fabiens. Les Editions Ouvrières, pp. 48-49.

se repose fréquemment, à savoir : comment gérer et administrer les entreprises d'intérêt public pour échapper à la bureaucratie d'Etat comme à la chasse aux profits des propriétaires privés.

QU'APPORTENT LES « NEO » FRANÇAIS ?

Bien que paraissant surgir d'une situation entièrement nouvelle, et vouloir répondre à des problèmes récemment découverts, la conception travailliste emploie une argumentation dont le mécanisme est identique à celui du plaidoyer socialiste utilisé il y a une cinquantaine d'années, pour la polémique qui se conclut, dans le mouvement syndical, par le pacte d'entente et d'unité qui porte le nom de Charte d'Amiens. Il serait facile de faire figurer dans la présente discussion, de longs extraits des discours de Renard et de Grifuelhes, par exemple, sans que le lecteur de 1956 s'en aperçoive. Car il s'agit de méthode, et non d'analyse de situation. Nous serions enchantés si la vieille discussion pouvait se trouver enrichie par des expériences récentes, nourrie de faits, de chiffres et de données actuelles. Mais nous ne nous voyons offrir que de bons gros arguments extra-temporels qui passent au-dessus ou à côté de ce qui est le drame actuel du mouvement ouvrier, c'est-à-dire sa non-préhension sur l'évolution sociétaire, son incapacité à faire accéder l'ouvrier à la condition de citoyen complet, intervenant dans tous les domaines, y compris celui de l'économie. Nous aimerions obtenir de la part des penseurs travaillistes une analyse de la condition ouvrière et une réponse concrète à la question de savoir comment l'élément humain de la production ne sera plus frustré de sa participation effective.

Car nous voyons fort bien, et pas seulement depuis hier, l'évolution des structures sociales ; nous constatons la naissance et le développement de phénomènes nouveaux, comme la montée de la techno-bureaucratie, l'accroissement du secteur tertiaire, le gonflement des attributions de l'Etat, la mue du type capitaliste classique, le remplacement du patron-directeur par le manager non actionnaire, la course dispendieuse et sans frein de l'économie concurrentielle, l'entrée en scène de facteurs internationaux extra-économiques. Ce que nous ne voyons nulle part, c'est l'effort des travaillistes pour se dégager du refrain social-démocrate.

La faiblesse des phraséologies travaillistes réside dans l'absence de toute analyse sérieuse des situations, des évolutions, des perspectives sociales. On n'y trouve précisément que les défauts de la vie politique française : des prises de position hâtives, un vocabulaire de circonstance, un méli-mélo de déclarations doctrinales et d'opportunisme à courte vue. A défaut d'un courant surgissant naturellement de situations nouvelles et cherchant à se définir, nous aurions pu espérer un essai théorique sur les phénomènes sociaux contemporains et une prise de position sur ceux-ci. Nous ne trouvons ni le courant, ni la théorie. Ce n'est pas un mouvement syndical ayant fait le plein de ses forces, conscient d'avoir atteint la limite de ses possibilités, qui tente d'élargir son domaine ou d'ajouter des objectifs généraux à ses buts précis d'autrefois. Ce n'est pas un parti socialiste puissant, dynamique, disposant d'une forte influence dans l'opinion et utilisant un groupe parlementaire cohérent et discipliné, qui propose l'alliance aux syndicats pour peser en commun sur l'orientation des transformations sociétaires. Ce n'est pas une équipe de théoriciens du mouvement social apportant aux militants boussole et méthode d'orientation pour le cheminement en terrain mal connu. Ce n'est rien de tout cela, sinon une somme de velléités et d'impuissances.

Toute proportion gardée, les situations nouvelles sont mieux connues par les syndicalistes, lesquels vivent le nez dessus. Les esquisses de solutions ont été le fruit d'initiatives syndicales. L'idée de syndicalisme gestionnaire, la recherche d'un meilleur système distributif, la revendication portant sur la transformation de certains services publics en régies coopératives, la tentative de cogestion, sont nés chez les syndicalistes ; alors que les socialistes et les chrétiens sociaux en sont encore et toujours à ronronner les thèses de l'anticapitalisme d'Etat, à revendiquer les nationalisations, sans jamais vérifier si l'expérience dément ou confirme la valeur d'un programme inchangé.

Que le type d'exploitation patronale classique ait tendance à disparaître est une constatation qu'impose l'évidence, et qui a souvent été analysée dans les cercles et publications syndicalistes dans la période d'entre-deux-guerres déjà. Mais la question est de savoir si le mouvement syndical doit revendiquer, s'organiser et agir pour que l'héritage passe aux mains des travailleurs, ou s'il faut encourager le développement d'une bureaucratie d'Etat ou manageriale. Les travaillistes optent pour la seconde solution, parce qu'ils sont prisonniers du schéma : « seul le socialisme peut succéder au capitalisme », et que leur conception de la lutte des classes est d'un curieux primitivisme. Les syndicalistes préfèrent la première solution, parce qu'ils pensent que la pénétration ouvrière — sous des formes violentes ou techniques dont le choix dépend des circonstances et des ouvertures —, dans les entreprises, dans le domaine du contrôle, de la prise des responsabilités et de la gestion, est l'unique méthode pouvant entraîner la disparition du système des classes.

Il est par trop facile de caricaturer le syndicalisme révolutionnaire en l'assimilant avec une de ses tactiques — la grève générale insurrectionnelle — pour le ridiculiser. Encore faudrait-il ne pas oublier que, faute de n'avoir pas employé cette méthode, le mouvement ouvrier autrichien, par exemple, a été battu en 1934. De plus, le mot d'ordre ne nous semble pas tellement périmé pour un régime comme le totalitarisme soviétique. De toute façon, il est moins facile de critiquer la coutume syndicaliste révolutionnaire, lorsque, face à chaque situation nouvelle, elle adapte sa tactique, sans pour autant perdre le but de vue.

Quant à savoir si le mouvement syndical remplit pleinement sa mission, que les travaillistes relisent la collection de la « Révolution prolétarienne » et les séries de petits journaux syndicalistes ; ils y trouveront une constante inquiétude, un esprit de recherche et de découverte, une volonté tendue vers la définition de méthodes sans cesse adaptées au réel, qui établissent la différence entre les centrales sommeillantes et les minorités actives. C'est l'assoupissement même des confédérations libres, leur manque d'audace, qui ont rendu possible la prise en considération de l'idée travailliste. Mais que les partisans de ce « renouveau » ne s'illusionnent pas ; les déçus et les fatigués de l'action syndicale peuvent faire des ministres, mais ils n'apporteront pas un renouveau de vigueur et d'énergie au mouvement ouvrier. Là aussi les expériences sont concluantes...

VALEUR DE L'EXPERIENCE

Existe-t-il, faut-il entretenir entre partis de gauche et syndicalistes ouvriers, une haine inexpiable ou une méfiance théorique ? Non pas. Il n'existe entre eux que des formes de relation qui résultent de l'accumulation de nombreuses expériences. Les syndicats vivent sur la base des réalités. Les partis vivent d'idéologie et de pouvoir, voulu ou assumé. Quand le syndiqué prend une décision, il finit toujours par la payer, donc par en vérifier la valeur. Quand un membre d'un parti vote, il exprime une opinion dont la sanction n'est pas immédiate, et dont les suites ne sont pas aisément vérifiables. Aussi le syndicat ne peut-il prendre position sur une idéologie pour se trouver le lendemain prisonnier du pouvoir.

Un homme comme Millerand a été à quelques années d'intervalle successivement félicité puis hué

par les syndicalistes révolutionnaires. Ce n'était pas l'effet d'une illusion suivie de désillusion. C'était une attitude constante face à des mesures contradictoires du citoyen, puis du ministre Millerand. Les syndicalistes ne se sentent pas malheureux quand une loi sociale est votée au Parlement. Ils savent seulement que si cette loi est votée, c'est en grande partie parce qu'ils l'ont voulue et qu'ils ont combattu longtemps en sa faveur. Mais ils savent aussi que l'essentiel se règle non pas aux échelons supérieurs, mais là où le travailleur produit.

Allons au-delà de ces simples coups d'œil sur le passé et sur les faits présents. La différence profonde, fondamentale, entre le syndicalisme et le travaillisme en France — et ici les mots de la Charte d'Amiens ont moins d'importance que l'esprit, la méthode et la volonté de ceux qui rédigèrent le texte — c'est que les partisans du travaillisme sont des optimistes qui estiment que la société marche nécessairement vers plus de progrès, plus de justice, plus de liberté, si bien que les moyens choisis par le socialisme n'ont qu'une importance secondaire. Alors que les syndicalistes sont des pessimistes, pour qui tout progrès, tout mieux-être, toute liberté, toute dignité, se conquièrent durement par une lutte incessante et dans la mesure où se développe l'intelliegnce des réalités.

Un discours travailliste qui magnifie les immenses possibilités sociales de l'ère atomique et conseille la création d'un nouvel organisme pour que la classe ouvrière bénéficie des avantages de la nouvelle source d'énergie, ressemble étrangement aux discours prononcés il y a soixante-dix ans à propos du charbon, il y a quarante ans à propos du pétrole. il y a trente ans à propos de l'électricité. C'est toujours la même formule magique qui annonce l'âge d'or. Mais la succession des ères industrielles et des modes de production n'apporte toujours pas la libération des travailleurs, même quand ils sont gavés de frigidaires et de scooters et garantis, du berceau à la mort, par une législation sociale. Car c'est à l'échelon de la vie quotidienne, sur le lieu du travail, dans les rapports sociaux directs, que les travailleurs demeurent sans préhension sur leur destin, sauf par leurs luttes syndicales et leurs révoltes individuelles.

LA COMBINE NE NOUS INTERESSE PAS

Nous n'épuiserons pas le débat, lequel est ouvert non entre deux théories, mais entre deux méthodes et deux perspectives. Et peut-être visons-nous trop haut en maintenant la polémique à ce niveau. C'est que nous nous adressons aux travaillistes de bonne foi.

Quant aux autres, qu'ils s'abstiennent de nous prendre pour des enfants de chœur. Les « opérations » travaillistes ne nous intéressent guère, parce qu'en fin de compte elles sont étrangères au mouvement ouvrier. Celle qui se monte aujourd'hui est un alibi social pour des opérations dont les technocrates et les hommes d'affaires possèdent seuls la décision. Leur hypocrisie à l'égard du mouvement syndical est un hommage à sa réalité, et un remerciement pour son absence d'efficacité. « Niveau de vie toujours plus élevé », « expansion économique », « productivité », autant d'expressions qui doivent être précisées par le degré de participation effective des travailleurs — et non seulement des « représentants » ouvriers plus figurants que participants —. Les étiquettes ne nous leurrent pas, même quand elles sont plaisantes à l'œil. Nous préférons contrôler le contenu du flacon.

Louis MERCIER.

L'ESPAGNE EN GRÈVE

Les grèves ont éclaté en Navarre, en Pays basque et en Catalogne. Plus de 100.000 travailleurs ont déserté ateliers et usines : 50.000 à Pampelune et sa région ; 20.000 à Saint-Sébastien ; 10.000 à Vitoria et Guipuzcua ; plus de 5.000 à Barcelone. Le mouvement a été pacifique, ce qui souligne la capacité de combat de la classe ouvrière. Les fusils de la Garde civile — la Garde incivile comme disait Unamuno — se détachent sur le panorama ibère, mais nulle force n'est capable d'empêcher la volonté de libération ni de contenir l'effort des opprimés décidés à conquérir leurs droits. L'insuffisance des salaires, le bas niveau de vie, la montée des prix ne peuvent trouver de solution dans l'emploi des armes.

Les nouvelles parvenues des réseaux de l'intérieur signalent que plus de quatre-vingts grévistes ont été arrêtés à Barcelone. Du Pays basque et de Navarre, aucune information ne porte sur des arrestations. Par contre, les courriers insistent sur le malaise général et la poussée croissante qui pèse sur le pouvoir dictatorial.

Le gouvernement de Franco s'est efforcé d'étouffer tout écho de ces événements d'ampleur nationale. Mais la vérité s'est frayé un chemin et de toutes parts des éclairs ont jailli. Deux notes de style olympien ont finalement été diffusées par la presse et par la radio. Rendant compte de la réunion tenue par le Conseil des ministres et s'efforçant d'apaiser la rumeur grandissante, le *Diario Oficial* publiait le communiqué suivant : « Le ministre du Travail a informé le Conseil des ministres, sur l'absence au travail de groupes de producteurs en diverses industries et entreprises de Navarre, Guipuzcua et Barcelone.

« Le gouvernement a approuvé la fermeture des usines affectées, l'abrogation des contrats de travail pour abandon d'emploi et la perte des droits que confère la législation en vigueur.

« L'ordre public n'a pas été troublé. »

A Barcelone, devant l'extension de la grève et la crainte que son développement ne prenne des proportions imprévisibles, le gouvernement civil se vit dans l'obligation de publier une note qui mérite d'être reproduite, autant pour ce qu'elle dit que pour ce qu'elle dissimule :

« Dans le courant de l'après-midi du 13 avril, la presque totalité des ouvriers des ateliers de « La Maquinista terrestre y maritima » à San Andrés, ont quitté le travail. Etant donné que cette cessation subite ne correspond à aucun motif concret, soit de revendication de travail, soit de situation injuste et qu'elle constitue une manifestation dénuée de raison de la spéculation politique de quelques intéressés, il a été procédé à la fermeture immédiate de cette usine par le gouvernement et à l'arrestation de ceux qui, par leur intervention, ont provoqué cet acte anti-social, anti-économique, lequel ne résoud rien et entraîne l'inquiétude et le malaise au sein du pays en donnant satisfaction et profit aux

éléments qui, à l'étranger, observent notre situation internationale actuelle.

« De même, et pour les mêmes motifs, les Etablissements Morros, sis dans la rue Paloma, au numéro 58, ont été fermés.

« Rendu public pour information générale. »

Il apparaît ainsi, à la lecture du communiqué du gouverneur de Barcelone, rédigé dans un accès de nervosité, mais caractéristique de la mentalité totalitaire, qu'en Espagne, pays des merveilles, les grèves ne sont imputables qu'aux agissements des émigrés politiques. Il est probable que ce communiqué ne vaudra pas au gouverneur de la capitale catalane la Médaille du Travail que le ministre Giron distribue aux grands commis qui usent du mensonge comme d'un instrument d'Etat...

Les mesures de répression appliquées par le pouvoir ne peuvent être plus arbitraires. Appliquant la méthode dictatoriale, rien n'est plus facile que de fermer les usines et d'annuler les contrats de travail, provoquant ainsi la perte de tout droit pour les ouvriers, dans l'hypothèse que la notion de droit existe dans l'idéologie phalangiste. Si, à Barcelone, ces mesures ont provoqué une forte impression, en Navarre et en Pays basque, il apparaît qu'ouvriers et employeurs les ont enregistrées avec la plus grande indifférence.

Un slogan qui meurt

Le fait que l'action de protestation ait pris son départ dans une région traditionaliste et catholique, frustre Franco de sa principale arme de combat démagogique. Il ne peut rejeter la responsabilité de mouvement sur les communistes. Franco utilise les communiste pour justifier sa politique de répression et se présenter comme l'indispensable défenseur des démocraties de type américain, de même que les communistes se rendent parfaitement compte qu'ils ne peuvent gagner des sympathies et prospérer dans l'opposition que grâce à la politique obtuse et criminelle de Franco.

Cette fois, le Caudillo et les communistes ont été confondus. Il est difficile de présenter les monarchistes et les catholiques navarrais comme des éléments au service de Moscou ou d'agents manipulés par les émigrés. Semblable présentation supposerait une absence totale d'élémentaire bon sens chez les Espagnols. Sans oublier que le ridicule s'allie harmonieusement à l'infaillibilité dictatoriale et Franco apparaît d'un ridicule aussi vertical que son système social, au point que son comportement et son aspect provoqueraient une franche hilarité s'il ne traînait derrière lui une longue suite d'aberrations et de crimes — il est à supposer qu'un sage conseiller lui aura rappelé, avec toute l'onction ecclésiastique nécessaire, le vieil adage : « Ne touche au bon Navarrais si tu ne veux te retrouver dans la boue ».

Il en va de même pour les régions basques où les semences totalitaires, qu'elles viennent du Prado ou du Kremlin, ne trouvent aucun terrain favorable. Et enfin, nul ne pourra insinuer qu'en Catalogne, pays en lutte permanent contre tout centralisme, imprégné d'esprit syndicaliste et fédéraliste, fidèle aux idées de Pi y Margali et d'Anselmo Lorenzo, bastion de la C.N.T., les staliniens aient pu jouer un rôle alors qu'ils n'ont jamais pu pénétrer la classe ouvrière.

La grève, qui a fait irruption dans tous les domaines de la vie politique, économique et sociale, possède une signification profonde. Il ne s'agit pas d'un mouvement né des circonstances. Il s'agit bien plus de l'expression pratique d'un esprit de rébellion qui marque tous les Espagnols opposés aux méthodes du totalitarisme. La vague est populaire, multiforme. Le sentiment le plus répandu pourrait s'exprimer par « Assez ! ». Assez de pactes, assez de concordats, assez de corruption, assez d'humiliations, assez de misère.

L'état de grève se retrouve partout en Espagne et dans toutes les couches sociales. La grève ouvrière est dirigée non contre les employeurs, mais contre le régime.

Retour des vieilles chemises »

La caractéristique de la situation apparaît quand on observe d'une part la croissance du mécontentement et du malaise, d'autre part les méthodes incohérentes du jeu franco-phalangiste basé sur la « dialectique du revolver ».

La confusion est grande dans la capitale. Depuis les incidents qui ont éclaté à l'Université de Madrid, il semble que le navire franquiste vogue sans boussole. Au déséquilibre gouvernemental il a été répondu par des changements dans le haut personnel. L'Education nationale, le secrétariat du Parti unique, le sous-secrétariat général de la Phalange ont changé de main. Les mutations affectent nombre d'autres postes administratifs importants : les directions générales des ministères, les directions générales des services pénitentiaires. Hier refoulés dans l'ombre, les phalangistes font leur réapparition sur la scène politique, signe évident de l'essoufflement du gouvernement franquiste. Ne sachant comment répondre à une crise qui revêt des proportions nationales, Franco attribue les échecs à l'incapacité de ses collaborateurs et remplace ceux-ci par des hommes plus aptes à manier la violence.

Les « vieilles chemises » (*camisas viejas*) du phalangisme, trop vieilles, trop sales, et trop imprégnées de sang ouvrier et libéral, qui avaient été remisées, sont extraites du musée des antiquités et figurent à nouveau dans la tragi-comédie. Dans le but de provoquer la résurrection du phalangisme des premiers jours de la « croisade », les chefaillons remis en selle s'exercent à crier au plus fort. Mais leurs fortes paroles vont se perdre dans l'indifférence générale.

Le discours prononcé récemment par José Luis de Arrese, ministre et secrétaire du mouvement, à Valladolid, a mis à nu la difficile situation du régime de violence et le divorce complet de celui-ci avec l'opinion publique. S'en prenant aux phalangistes fatigués qu'il a accusés de trahison, il n'est parvenu qu'à démoraliser davantage ses troupes. Nombreuses sont les délégations phalangistes qui ne poussent plus le cri traditionnel « Viva Franco ». Et lorsqu'on annonce aux phalangistes qu'ils auront à combattre à nouveau pour défendre la cause qui leur fit massacrer paysans, ouvriers et intellectuels, la réponse témoigne de ressentiment et d'esprit de déroute : « Pour la prochaine guerre, Franco et les siens se débrouilleront, car nous ne paierons pas, avec notre sang et la douleur de l'Espagne, les privilèges de quelques traîtres ».

Que reste-t-il de l'Empire conquis pour la plus grande gloire de Dieu ? La dernière carte phalangiste a été jouée au Maroc, et perdue. Economiquement, le pays se trouve au bord

de la banqueroute, et les dollars américains, pas plus que les prévenances des pays démocratiques, ne pourront rendre vie à un Etat qui se décompose verticalement. Une formule qui court les rues résume l'avenir : « De l'Empire, il ne restera que le joug pour l'Espagne, les flèches pour la Phalange, les bérets pour les *requétés* et l'ours pour Franco » (allusion aux attributs figurant sur les armes de la Phalange).

Présence du mouvement ouvrier

Si le régime se débat dans les contradictions, si le pays est las et si l'opinion publique aspire à un changement radical qui ferait disparaître Franco et la Phalange dans l'oubli, le mouvement ouvrier espagnol apparaît comme le seul facteur capable de provoquer la chute de la dictature et d'apporter les bases d'une société renouvelée. La conception d'un semblable mouvement, vaste, populaire, commence à émerger de la sclérose intellectuelle. Ceci ne signifie pas que les partis de gauche ne réalisent pas une tâche digne de respect. Mais les faits qui viennent d'être relatés montrent que l'inspiration et la force d'un mouvement de fond ne peuvent venir que des couches laborieuses de la population. Les meilleurs penseurs du pays, les étudiants avides de trouver de nouvelles formes d'activité se tournent vers le mouvement ouvrier et voient en lui le seul véhicule capable de mener aux solutions qu'exigent la justice sociale, l'organisation humaine du travail, l'effort collectif vers le mieux-être.

C'est avec retard et non sans difficulté que ceux qui cherchent le chemin du progrès et de la liberté ont retrouvé sur leur route les forces traditionnelles du syndicalisme ouvrier et les rejoignent, par compréhension et aussi par nécessité. C'est pourquoi l'unité d'action de la classe ouvrière, la coordination de toutes les volontés et de toutes les énergies décidées à mettre fin au régime franquiste deviennent indispensables et entrent dans le domaine de la réalité. Rien ne pourra se faire sans la classe ouvrière, pas même les combats partiels. En dehors d'elle, aucun parti, aucun courant anti-franquiste ne peut espérer faire aboutir un programme de circonstance.

Dans cette lutte et pour cet impératif, le devoir de la classe ouvrière internationale organisée est d'écouter et d'entendre les appels de la résistance ouvrière d'Espagne livrant combat pour le pain quotidien, le respect de ses droits essentiels, la construction d'une société où sa participation sera effective.

Ramon LIARTE.

Lettre de Tunis

Le nouveau gouvernement tunisien n'a pas oublié les victimes de la répression colonialiste. Un décret beylical du 26 avril amnistie toute une série de délits et contraventions commis avant le 20 mars 1956 — date de la proclamation de l'indépendance de la Tunisie — depuis les sanctions disciplinaires contre les personnels de l'Etat et les étudiants, en passant par les infractions commises par les résistants titulaires de l'attestation d'aman délivrée avant le 20 novembre 1954.

Des remises sont également accordées pour les peines prononcées antérieurement au 20 mars 1956 par le tribunal de droit commun :

La peine capitale est commuée en celle des travaux forcés à perpétuité ; 2° Les peines de travaux forcés à perpétuité sont commuées en celles de 20 ans de travaux forcés ; 3° Les autres peines ciminelles sont réduites de moitié ; 4° Les peines correctionnelles sont réduites de 6 mois.

Restent exclues de l'amnistie, entre autres, les infractions rentrant dans la compétence de la Haute Cour (ancienne Cour criminelle).

« Considérant qu'il importe dans la gravité des circonstances historiques que traverse la Tunisie à l'aube de son indépendance d'assurer la sécurité du pays, de protéger la vie et les biens de tous les habitants et de permettre à l'Assemblée Nationale Constituante de remplir ses tâches dans la sérénité.... », la Haute Cour est saisie de tous crimes et délits, de tous actes — commis par des Tunisiens — portant atteinte aux intérêts supérieurs du pays.

GREVES

Toute une série de grèves victorieuses, dans les premiers jours d'avril (transports routiers, chemins de fer Sfax-Gafsa, mines de M'Dillah, de Moularès, de Metlaoui...). En général, contre les renvois arbitraires et le non-respect de la réglementation en vigueur. Elles se sont traduites souvent par des augmentations sensibles des salaires. Ainsi les routiers voient leurs salaires passer de 50 fr. 40 à 73 francs de l'heure, plus une indemnité journalière de 90 francs de panier.

Fin mars, se terminait, après 52 jours de lutte, la grève des marins-pêcheurs. Ici, les avantages sont assez substantiels. La répartition des parts passe de 45 à 48 % pour l'équipage. Seuls les ports de Bizerte et de La Goulette, bénéficiaient des allocations familiales. Désormais, Mahdia, Sousse et Sfax les toucheront aussi. Pour 4 ou 5 enfants, ça fait une augmentation de salaires de 75 %. Des salaires journaliers passeraient même de 400 à 1.000 francs et plus, par le fait d'un contrôle ouvrier plus strict sur la vente du produit de la pêche. Par ce poste de contrôleur, appointé par eux, qu'ils viennent de créer, les pêcheurs ont trouvé le chemin de la conscience des armateurs grâce à la grève..

« INTENSIFIER LA PRODUCTION »

Cependant, la grève ne paraît pas être du goût du président Bourguiba. Il a déclaré le 6 avril, au cours de son voyage à Béja : « ... Ces grèves, qui se multiplient, portent un grave préjudice au pays. Le seul moyen d'augmenter vos salaires consiste, en vérité, à intensifier la production. Il ne faut pas voir le patron comme un ennemi et le traiter en conséquence. Au contraire, ouvriers et patrons doivent être solidaires. »

Mais s'il est vrai, comme il a été dit au cours de la journée mondiale de la Santé, que « ..62 % des Tunisiens ne parviennent pas avoir le tiers de leur ration d'entretien du point de vue quantitatif », il ne semble pas possible de demander plus d'austérité à ceux qui l'ont déjà... dépassée ! Il paraît plutôt logique de demander aux 38 autres pour cent de la population de laisser à la disposition de la nation le surplus — au moins — de la ration qui leur est indispensable. Quand le gouvernement aura-t-il les moyens de rétablir l'équilibre ?

En attendant, puisque la grève se révèle payante, qu'il souffre que les travailleurs y aient recours. Mieux, ils devraient être remerciés d'être à même de fournir de tels efforts (marins-pêcheurs : 52 jours de grève !). Comme producteurs et comme consommateurs, ils deviennent ainsi — un peu plus — de meilleurs auxiliaires du nouvel Etat.

Aussi, nous pensons qu'il faut voir ailleurs que chez les travailleurs pour une politique d'austérité. Ce n'est évidemment pas facile.

La Tunisie nouvelle a beaucoup d'ennemis. Depuis le Palais en passant par le Haut Commissariat, les gros propriétaires terriens, évincés du pouvoir, les youssefistes jaloux, le resserrement bancaire.

Dès lors, on comprend aussi que l'U.G.T.T. ait accepté que quatre de ses militants devinssent ministres (P.T.T., Education nationale, Travaux publics, Agriculture).

Mais appui ne peut signifier abandon. Or la classe ouvrière s'abandonnerait en se privant du droit de grève, même dans une Tunisie indépendante.

J.-P. FINIDORI.

29 avril 1956.

P.-S. — **Un statut des ouvriers agricoles est sur le point d'être signé par le bey. Ce qu'on en connaît laisse prévoir qu'il est un progrès notable sur les conditions actuelles de ces travailleurs. Nous en reparlerons.**

Notes d'Economie et de Politique

LE PLUS GRAVE DANGER

La collusion de la police parisienne avec les « trublions » antirépublicains ne date pas d'aujourd'hui ; elle remonte, pour le moins, aux années 88, alors que la presque totalité de la police était boulangiste ; elle s'est manifestée ensuite, au temps de l'Affaire Dreyfus, lorsque les brigades centrales chargeaient ceux qui manifestaient à Longchamp en faveur du président de la République victime d'une agression royaliste huit jours auparavant ; enfin, en ces temps troubles qui précédèrent la dernière guerre, lorsque Croix de Feu de La Roque et camelots d'Action française conjuguaient leurs efforts pour abattre « la gueuse », la police marchait comme un seul homme derrière son préfet, Chiappe, fasciste notoire.

Il n'est donc point étonnant qu'elle se soit comportée comme elle l'a fait, au récent meeting de la salle Wagram pour la défense de la liberté d'opinion.

Claude Bourdet a donné de ce meeting un compte rendu très précis. Le *fascio* en formation de M. Biaggi, l'homme qui s'entraîne impunément à la mitraillette, lui et ses séides, sur les terrains militaires, avait délégué quelques centaines de ses durs pour troubler le meeting, ce qu'ils firent dès que Dechézelles eut pris la parole, mais... après vingt minutes de combat, tous ces forts à bras étaient foutus dehors, et le meeting pouvait reprendre. C'est alors que la police entra en scène : bien qu'un ordre d'évacuation ait été donné par le président de séance, elle se précipita sur les assistants, les frappant, les jetant à terre, hommes et femmes ; la femme de Rosenfeld fut traînée par les cheveux, la femme de Dechézelles ne fut sauvée que par l'interposition de Jean Arthuys, ce qui valut à ce dernier de devoir être conduit à l'hôpital ; Bourdet, Rosenfeld furent également frappés, tout cela, bien entendu, sans compter les dizaines, peut-être les centaines, de victimes anonymes.

Ce qu'il faut souligner tout particulièrement dans cette affaire c'est que le scénario de l'attaque suivit très exactement celui des attaques fascistes d'Italie avant la marche sur Rome. Tout comme à Wagram, la chose se passait en deux temps : les fascios attaquaient le siège d'une organisation ouvrière, une Bourse du Travail par exemple, ils étaient repoussés par les gardiens, ils disparaissaient, mais la police arrivait alors pour « rétablir l'ordre » en... coffrant les défenseurs.

Si donc nous n'y prenons garde, le mouvement peut s'amplifier, et, avec la complicité latente de ce pleutre de Guy Mollet et celle de son ministre de l'Intérieur, l'alliance des policiers et des néo-fascistes peut devenir maîtresse de la rue ; c'en serait alors fait de la République. Car c'est dans la rue, dans les salles de meeting que se joue, en France, le sort d'un régime.

●

Cependant, si grave que soit ce danger, il en est un autre, plus grave encore : c'est celui que représente le totalitarisme larvé qui a commencé à s'introduire dans la législation française peu après la guerre de 1914, qui s'est développé à une allure record sous le proconsulat de Daladier, pendant les mois qui précédèrent la guerre de 39 et durant la drôle de guerre, et qui n'a subi, depuis lors, aucune atténuation, au contraire !

Ce totalitarisme larvé consiste dans la substitution au Droit du siècle dernier d'un Droit qui n'a plus que les apparences du Droit car il n'est que la légalisation de l'arbitraire.

Il n'y a aucune garantie pour les droits des citoyens si les délits qui peuvent leur être imputés ne sont pas des délits précis sur la nature desquels ni le délinquant ni le juge ne peuvent avoir de doutes. Le jour où, au contraire, la loi introduit dans le Code des délits d'un caractère tellement vague et général qu'ils permettent, en fait, de poursuivre n'importe qui pour n'importe quoi, on tombe dans le règne du bon plaisir et de l'arbitraire ; il y a encore des lois, mais il n'y a plus de Droit.

Or tel est le régime qu'a commencé à instituer, à son déclin, la IIIe République, et qu'applique présentement, à cœur que veux-tu, la IVe République.

L'article 76 du Code pénal en vertu duquel sont actuellement poursuivis ceux qui attaquent la politique de Guy Mollet en Algérie, stipulait dans son ancienne rédaction que « quiconque aura pratiqué des machinations ou entretenu des intelligences avec les puissances étrangères ou leurs agents pour les engager à commettre des hostilités contre la France ou pour leur en procurer les moyens, sera puni de mort. »

Cela c'était précis. Pas de doute possible. On entretient ou on n'entretient pas des intelligences avec des puissances étrangères pour leur faire faire la guerre avec la France. Cet ancien article 76 était donc du Droit.

Mais le nouvel article introduit dans le Code par un décret-loi de 40 (d'ailleurs jamais ratifié par le Parlement) punit également de mort (1) le Français qui « aura participé sciemment à une entreprise de démoralisation de l'armée ou de la nation ». Eh bien ! cela ce n'est plus du Droit, c'est de l'arbitraire.

Car qu'est-ce que la « démoralisation » ? Qu'il s'agisse de démoralisation de l'armée ou de démoralisation de la nation. C'est tout ce que l'on veut ; c'est tout ce que voudront baptiser ainsi ministres et magistrats.

Si je dis qu'il va pleuvoir, on peut m'inculper de démoralisation de l'armée, car tout le monde sait que la pluie est très mauvaise pour le moral du soldat !

Mais surtout, si je fais n'importe quelle critique du gouvernement ou de la politique qu'il suit, combien puis-je être encore plus facilement accusé de démoraliser l'armée ou la nation, du fait qu'ébranlées par mes critiques, l'armée et la nation risquent de ne plus avoir confiance en leurs chefs et donc d'être démoralisées !

C'est pourquoi tous les pays totalitaires ont créé un délit semblable, dans des termes presque identiques. Chez eux, pas plus qu'en France, ce n'est un délit de critiquer le gouvernement, mais c'est un délit de démoraliser la nation, ce qui permet de frapper tous ceux qui critiquent ou attaquent le gouvernement.

Tout comme Mussolini, Hitler ou Staline, c'est

(1) Une loi de 1950 a réduit la peine, en temps de paix, à la réclusion, c'est-à-dire à cinq ans d'emprisonnement au moins en prison centrale. Cette réduction de peine est, en fait, une aggravation de la législation précédente, car elle en rend l'application plus facile.

exactement ce que fait aujourd'hui notre « Front républicain » ; on attaque sa politique algérienne, il répond : vous démoralisez, donc la réclusion ! Bien heureux encore s'il ne considère point qu'on est en guerre et ne réclame pas, en conséquence, la peine de mort !

Aux sombres heures de la Restauration, une loi fut proposée qui faisait un crime du « sacrilège ». Dans un discours qui est l'un des monuments de l'éloquence parlementaire, Royer-Collard démontra qu'il était impossible de définir le sacrilège et que, par conséquent, toute loi frappant celui-ci, établirait, en fait, l'arbitraire. Sa démonstration fut si éclatante, et surtout, les sentiments du Droit, à cette époque encore toute proche de la Révolution, étaient encore si puissants même chez les contre-révolutionnaires, qu'après le discours de Royer-Collard, la discussion fut renvoyée *sine die* et il ne fut plus jamais question de punir le « sacrilège ».

Eh bien ! la « démoralisation » est aussi indéfinissable que le « sacrilège ». En conséquence, tout comme une loi contre le sacrilège, une loi contre la démoralisation n'est qu'une couverture pour l'arbitraire, mais chez notre peuple dégénéré, le sens du Droit a tellement disparu que non seulement le décret-loi de 40 n'a soulevé, à l'époque, aucune protestation, mais que, depuis dix ans que la paix est revenue, personne n'a osé en demander la suppression et lorsque, comme aujourd'hui, on l'applique, personne ne s'élève contre son principe, ceux qui protestent ne blâmant que l'application qui en est faite dans le cas considéré.

L'introduction dans le Code d'une telle monstruosité fait d'ailleurs partie de toute une série de mesures, plus ou moins contemporaines, qui, comme elle, n'ont pour but que d'abroger toutes les garanties accordées par les lois fondamentales de la IIIe République à la liberté politique. La principale de ces lois, que les républicains s'empressèrent de voter lorsqu'ils eurent pris le pouvoir après le 16 mai, décidait que tous les délits politiques commis par la voie de la presse étaient justiciables uniquement de la Cour d'Assises, c'est-à-dire du jury. Un délit politique, disaient les républicains, est un délit commis à l'encontre du gouvernement et ne saurait donc être jugé par des gens qui sont des fonctionnaires du gouvernement, comme les magistrats de la correctionnelle ou les officiers des tribunaux militaires, mais exclusivement par des hommes indépendants de l'Etat.

Or, cette loi de 1881, quoique jamais abrogée, est devenue lettre morte grâce à l'artifice suivant : on a fabriqué toute une série de nouveaux délits qu'on a qualifiés d' « entreprises » ou d'un terme analogue, et si alors, vous écrivez un article ou tenez un propos qu'on veut poursuivre, on déclare que ce n'est pas un article ou un propos, mais que c'est une « entreprise », les « entreprises » sont justiciables de la correctionnelle ou du Conseil de guerre !

Rappelons également la mesure administrative par laquelle on a considérablement aggravé les peines qui frappent les non-conformistes politiques. Jusqu'en 1939, jusqu'à Daladier et sa Chambre de « Front populaire », les condamnés politiques jouissaient en prison d'un régime spécial. Sous la Seconde République et sous le Second Empire, ce régime était particulièrement libéral ; les condamnés politiques jouissaient même d'un jour de sortie par semaine ; c'est ainsi que Proudhon put rencontrer Hugo le lendemain du Deux-Décembre, parce que c'était son jour de sortie. La IIIe République réduisit beaucoup le libéralisme de ce régime, mais néanmoins le régime politique subsista jusqu'à la dernière guerre et continua à différer dans une importante mesure de celui du droit commun. Mais maintenant, il n'y a plus de régime politique. Vous avez tenu des propos dits « défaitistes », vous êtes responsable d'un écrit qu'on déclare « démoralisant », vous êtes alors soumis au régime des escarpes et des assassins !

Pas un mot ne s'est élevé et ne s'élève contre ce scandale ! Pas un député, ni parmi les totalitaires séides de Moscou, ce qui est compréhensible, ni parmi ceux qui se prétendent les défenseurs de la « liberté », ce qui l'est moins, n'a demandé le rétablissement du régime politique, et pas un ministre, bien entendu, même « socialiste » n'a pris sur lui de rétablir dans les prisons le régime politique !

Tout cela juge une époque et indique surtout le sens de l'évolution que nous parcourons présentement : celle qui conduit de la liberté à la servitude.

Or, que l'on y prenne garde ! Dans l'immense et tragique conflit qui oppose aujourd'hui l'Occident et l'Orient, le citoyen de France ou d'ailleurs n'aura plus aucune raison de s'opposer à la domination moscovite le jour où l'Occident aura perdu ses libertés fondamentales, le jour où l'individu y sera attaché à l'Etat presqu'aussi étroitement que dans les pays d'Orient. On ne se bat pas pour simplement changer de maître.

Sous le régime préfasciste établi en 39 par Daladier et consorts, le Français a déjà estimé, en 40, que ça ne valait vraiment pas la peine de se battre, dans ces conditions, contre Hitler ; avec un tel régime maintenu et même aggravé, il estimera bientôt que ça ne vaut pas davantage la peine de se battre contre Moscou. Les démoralisateurs du peuple français sont ceux qui le privent de ses libertés.

CE QUE MOLLET ENTEND PAR « PACIFICATION »

Laissons parler autrui.

Tébessa. — Le 29 mars, *Demain*, hebdomadaire socialiste, publiait l'information suivante :

La guerre d'Algérie est-elle entrée dans sa phase la plus destructrice ? Certains éléments de l'armée peuvent-ils impunément entreprendre des opérations d'une envergure telle que les civils, les innocents, les femmes et les enfants en sont les premières, voire les seules victimes ?

Ces deux questions ne peuvent pas ne pas être posées.

De quoi s'agit-il ? Le 2 ou le 3 mars, un lieutenant de la légion étrangère fut tué par un terroriste à Tébessa, petite ville (30.000 habitants environ) située à la frontière tunisienne et à près de 200 kilomètres de Constantine. Le dimanche 4 mars, l'armée entra en action. Le quartier musulman fut bombardé et complètement incendié. Affolés, les habitants quittèrent leurs demeures en hâte et voulurent échapper à la mort... Mais ils se trouvèrent encerclés. Des dizaines de personnes furent tuées, des centaines blessées. La milice formée de colons bien armés serait intervenue également.

Cette information a été publiée par le journal El-Besaïr, *organe officiel de l'Association des Oulémas musulmans d'Algérie, dans son numéro du 16 mars.*

Le vendredi 23 mars, As-Sabah, *grand quotidien tunisien, a reproduit une dépêche d'une agence italienne selon laquelle l'opération de Tébessa s'était soldée par la destruction des habitations, l'incendie de 109 magasins, de 88 baraques au centre de la ville, de 9 édifices publics, de 4 grands locaux commerciaux et d'un bain maure.*

A la suite de ces révélations, une enquête fut, paraît-il, ordonnée par Lacoste, et voici ce qu'en dit *Demain*, du 29 avril :

Robert Lacoste a lui-même ordonné une enquête. Il en a jugé les résultats tellement ridicules (2 tués, incendies involontaires...) qu'il a dû en ordonner une deuxième. Le ministre résidant connaît d'ailleurs le rapport adressé par le Commissaire de Police de Tébessa à M. Dupuch, préfet de Constantine, et selon lequel il y aurait eu 52 tués dans la ville même *(2).*

700 familles ont d'ailleurs quitté Tébessa à la suite de cette opération. Pourquoi cet exode, si rien ne s'était passé, si le quartier musulman n'avait pas été détruit et endeuillé ?

Robert Lacoste ne peut que reconnaître la réalité d'une triste affaire où le nombre des victimes innocentes est secondaire et veiller à ce que cessent les représailles collectives.

Pour le moment, il n'en est rien, s'il est vrai que, le 3 avril, un mois exactement après le premier raid, Tebessa a, d'après nos informations, subi un deuxième assaut de la Légion étrangère ayant fait de nombreuses victimes.

Constantine. — Le 12 avril, *France-Observateur* publiait cette autre information :

A la suite de l'attentat dirigé le 29 mars, à Constantine, contre le Commissaire Sanmarcelli, plusieurs notabilités musulmanes furent arrêtées et conduites, sur-le-champ, à la prison d'El Koudiat (prison civile de Constantine). Parmi elles, M. Ahmed Redha Houhou, journaliste, professeur à l'Institut Ben Badis, Hadj Ismail ou Allag, conseiller municipal U.D.M.A. de Constantine, Abdel Malek Bouzou, propriétaire foncier, Aladjabi Mohammed Tahar, responsable départemental de la Nouvelle centrale syndicale U.G.T.A. (de tendance F.L.N.), Moudour Ali, cheminot et membre du parti communiste, Boucherit Rabah, important commerçant de la ville, et Nizar Ali

Les autorités administratives de la prison refusèrent de prendre en charge les Algériens arrêtés, affirmant que la prison était déjà comble et qu'on n'y pouvait admettre un seul détenu supplémentaire. Ahmed Redha Houhou et ses compagnons, furent alors acheminés sur les Kroubs, à 16 km. de Constantine. Ils ne devaient jamais y parvenir vivants. Pendant le voyage, ils furent abattus par leur escorte.

Ceci était confirmé par une « lettre de lecteur » parue, sous le titre « Ce que j'ai vu le 29 mars », dans le numéro du 19 avril de *Demain* :

Le jeudi 29 mars, à 9 heures du matin, un attentat se perpétrait dans un des quartiers les plus populaires de la ville et c'est M. Samarcelli qui en fut la victime. Durant toute la journée, dans un lieu confortable, se tenait une réunion et c'est là qu'on décida de commettre les barbaries ci-dessous.

A 15 heures, une vaste opération de police commença dans les quartiers indigènes. On y notait des massacres et des pillages. Mais je tiens à vous aviser que quelques heures plus tard un renfort policier arriva sur les lieux et procéda à des exécutions sommaires. J'attire plus particulièrement votre attention sur la façon dont on procéda à celles-ci : au domicile de MM. Bomelig (conseiller municipal, membre d'une association de bienfaisance), Bouzou Abdelimeleck (3) (directeur du centre municipal de la Santé), Boudour Ali (chef de section dans les chemins de fer), Ladjaki (préposé économe de l'hôpital civil de Constantine), Houhon Rida (secrétaire de l'Education et Instruction arabe et directeur de troupe artistique), Si Ali (commerçant) et enfin Boucherit (commerçant et ami le plus intime du commissaire) se présentèrent dans les véhicules de la police, des habitants de la ville qui se déclarèrent membres de la police judiciaire. Les six personnes en question furent emmenées et l'on n'en eut pas de nouvelles jusqu'au quatrième jour où l'on annonça à la mairie l'apparition des bulletins officiels de leur décès...

...Quelques jours plus tard, une grenade explosa dans un quartier latéral au quartier indigène. L'auteur, armé, prit la fuite sans être inquiété. La foule s'empressa dans un café voisin pour lyncher le propriétaire et sept consommateurs. Sa haine ne s'étant pas assouvie, elle se dirigea, armes à la main, vers l'hôpital civil de Constantine dans le but d'exterminer les malades et blessés musulmans qui s'y trouvaient. La police n'intervint que très tard et après maintes sollicitations.

Cette situation provoqua une vive émotion parmi la population musulmane qui manifesta son mécontentement par une grève de 24 heures. Les autorités locales notant la fermeture totale de la ville réagirent en cassant et détruisant tous les magasins des Musulmans. Quelques mécontentements chez les Européens qui s'indignent de ces moyens de pacification amenèrent certaines manifestations contre ceux-là. De fortes amendes et même des coups et des nuits en prison les calmèrent. Je suis moi-même victime de cette injustice.

Dans l'ensemble. — Si de telles choses peuvent se passer dans les villes, on peut imaginer ce qui doit se produire dans le bled, dans les douars et les mechtas, là où l'on peut massacrer sans témoins.

Pour juger de l'importance de ces massacres, voici deux faits, l'un de détail, l'autre d'ensemble, qui se contrôlent l'un l'autre :

Dans son numéro du 19 avril, *Demain* publiait la lettre suivante de M. Gilbert Gaston, de Paris :

J'ai appris ces jours-ci que mon frère incorporé en octobre 1955 et affecté à un bataillon de tirailleurs algériens dans la région de Bougie, avait été l'objet d'un attentat : il a reçu une balle (tirée à bout portant) dans la colonne vertébrale et a subi une grave intervention chirurgicale.

En décembre, il faisait son service en Allemagne. Au début d'avril, il tombait sous le coup de feu d'un fellagha. On est venu lui annoncer à l'hôpital que, pour le venger, on avait tué 14 villageois : est-ce un fait réel ? Est-ce simplement une manière inouïe de consoler ? Je ne sais.

Cela marque assez l'état d'esprit qui règne en Algérie. Vous avez mis en lumière l'affaire de Tebessa ; je ne crains pas de vous écrire cette équation : un blessé = 14 morts.

Dans son numéro du 5 avril, *Demain* faisait le compte suivant :

Officiellement, le nombre des « hors-la-loi » varie entre 10 et 15.000. Or, on nous rapporte chaque jour que plus de cent d'entre eux ont été « abattus » et près de cinquante appréhendés. Si l'on tente de faire le compte des communiqués depuis le déclenchement de l'insurrection, on arrive au chiffre incroyable de 48.000 maquisards tués et 24.000 arrêtés (4). Les deux chiffres (72.000 et 15.000) sont en contradiction. On est donc en droit de poser deux questions. Le maquis contient-il réellement quelque 120.000 hommes, comme l'affirme un récent tract du F.L.N. ? Ou alors la population musulmane civile est-elle la victime des opérations militaires ?

L'expérience indochinoise et tunisienne suffisent à convaincre que la seconde hypothèse est la plus probable.

Conclusion. — Et voici la conclusion que tirent de cette situation les plus modérés des musulmans algériens, ceux-là même qui avaient accepté d'être les candidats... et les élus de l'Administration au Parlement français :

Le 20 avril, *l'Express*, hebdomadaire radical, publiait des extraits d'une lettre adressée au Comité directeur du parti socialiste par plusieurs socialistes algériens, notamment Benbahmed, député S.F.I.O. de Constantine, et dont voici les principaux passages :

Il n'est plus question, aujourd'hui, de pacification ni même de répression aveugle ; c'est, pratiquement, l'extermination qui s'abat sur les malheureuses popu-

(2) C'est moi qui souligne. — R. L.

(3) On ne s'étonnera pas des différences d'orthographe dans les noms publiés par les deux journaux.

(4) A remarquer que depuis la publication de cet article, les comptes rendus officiels ne donnent plus que partiellement le nombre des « hors-la-loi » « abattus » chaque jour.

lations musulmanes du Constantinois et de la Kabylie, dont la majorité faisait encore confiance au parti socialiste et à la France républicaine.

Chaque jour, de prétendus suspects ou des otages sont exécutés...

Et tous les démentis officiels de ces faits, donnés dans la presse ou à la radio, sont la confirmation pour les populations algériennes et les représentants des puissances étrangères de la désinvolture avec laquelle on veut tromper l'opinion publique métropolitaine...

Si le parti refusait de nous entendre, il ne nous resterait plus qu'à nous désolidariser publiquement et par tous les moyens que nous jugerions utiles d'une politique insensée qui discréditerait à jamais le parti et ses hommes.

O mânes de Jaurès !

Deux dates :

Décembre 1946 : un gouvernement entièrement socialiste présidé par Léon Blum rompt avec le Viet-minh, et la guerre d'Indochine commence.

Mars 1956 : un gouvernement à majorité socialiste présidé par Guy Mollet refuse les pourparlers de paix acceptés (sans conditions) par le Front de Libération Nationale (information donnée par *Paris-Match* du 17 mars, puis confirmée par plusieurs journaux), et la guerre d'Algérie s'intensifie.

O Jaurès, vous dont toutes les dernières années ont été consacrées à la lutte contre la guerre du Maroc, voilà ce qu'est devenu votre parti : le parti de la guerre, de la guerre coloniale !

Et ceux qui la lui font faire sont ceux-là mêmes qui vous ont assassiné !

POUR UNE FOIS L'U.R.S.S. A AIDE A LA PAIX

La note de l'U.R.S.S. sur le Proche-Orient, du mois dernier, débarrassée de tout son fatras diplomatique, se réduit à ceci : « Si vous, Angleterre, France, Etats-Unis, intervenez au Proche-Orient, si vous y envoyez des troupes pour y « rétablir l'ordre » ou y « maintenir la paix », ainsi que vous en manifestez l'intention, nous en enverrons aussi. »

Du coup, s'est calmée l'ardeur belliqueuse de M. Eden, qui depuis le renvoi de Glubb par la Jordanie, poussait de toutes ses forces à une guerre entre Israël et l'Egypte, et aussi l'ardeur, plus discrète, de la France qui, désirant beaucoup que l'Egypte reçoive une « leçon » afin d'atténuer la vigueur de son aide à l'Algérie, envoyait à Israël une cargaison de ses meilleurs avions (les Mystère) afin de lui donner du cœur au ventre.

Le bombardement des camps de réfugiés de Gaza par l'artillerie israélienne qui fit 45 morts, toutes dans la population civile, était sans doute la première des provocations qui devaient obliger les Egyptiens à entrer en guerre et à se voir ainsi qualifiés d' « agresseurs ».

Mais, infliger une « leçon » à l'Egypte, reconquérir dans tout le Proche-Orient les positions perdues par l'Angleterre, étaient choses qui, si tentantes qu'elles fussent, ne valaient certainement point le risque de voir des troupes russes s'installer, même côte à côte avec des troupes britanniques ou américaines, à Jérusalem ou sur le canal de Suez, ou, pire encore, à proximité des conduites de pétrole qui alimentent l'Europe.

Le Foreign Office et le Quai d'Orsay ont certainement compris cela tout seuls, mais s'ils n'y étaient pas arrivés par eux-mêmes, il est probable que la Maison Blanche, qui n'a jamais été très chaude pour cette politique de force, les en aurait rapidement convaincus.

Car, comment s'opposer à la présence des troupes russes ? On ne pouvait tout de même pas intervenir au Proche-Orient sans que l'O.N.U., dont la mission précisément est de décider des interventions extérieures, ait son mot à dire. Elle seule, dans le nouveau Droit international, était habilitée à dire ce qu'il fallait faire si la guerre éclatait entre Israël et les pays arabes ; or, comment et au nom de quel principe l'O.N.U. aurait-elle pu interdire à la Russie, membre de l'O.N.U., qui est limitrophe du Proche-Orient, de participer à une action de « pacification » que l'on aurait exclusivement réservée à des pays qui, comme l'Angleterre ou les Etats-Unis, sont à des milliers ou à une dizaine de milliers de kilomètres du lieu du conflit ?

Et si, par un inconcevable parti-pris, l'O.N.U. avait refusé la participation russe, croit-on que la Russie aurait pu se soumettre à une décision si manifestement arbitraire ?

Donc, le dilemme était clair : ou bien pas d'intervention occidentale au Proche-Orient, Israël et les pays arabes demeurant seuls face à face, ou bien une intervention, mais alors également une intervention russe.

La question ainsi posée, la réponse était certaine. Eden a rengainé ses foudres, et la France du même coup, et c'est pourquoi l'Egypte et Israël vivent encore en paix, au moins pour l'instant.

R. LOUZON.

LETTRE DE L'URUGUAY

ASPECTS SOCIAUX DU BUDGET 1956

Parmi les pays latino-américains, l'Uruguay se signale par une série de particularités, ce qui a permis à certains auteurs étrangers de le qualifier d'*utopie* américaine. Les Uruguayens émettent quelques doutes sérieux concernant le bien-fondé de ce jugement, mais il est évident que le voyageur qui débarque à Montevideo en provenance d'une autre région latino-américaine, est surpris par le haut niveau de vie, par la stabilité des institutions démocratiques, par certaines habitudes de type avancé et par les progrès de l'éducation. C'est pourquoi il est difficile de parler de l'Uruguay de façon pittoresque ou exotique, ainsi qu'il est habituel de le faire pour les pays à forte proportion d'Indiens comme le Mexique ou la Bolivie ; ni d'y suivre des bouleversements politiques ou sociaux, comme en Argentine par exemple. Depuis un demi-siècle, ces « révolutions », ruineuses pour les nations d'Amérique latine, n'existent plus en Uruguay où les grands événements politiques se présentent comme des mouvements d'opinion à perspectives lointaines, ou de discussions autour de certaines mesures à caractère administratif. Il est caractéristique par exemple que la discussion du Projet général des Dépenses soit suivie par l'ensemble du pays et que les problèmes que soulève ce projet soient débat-

tus avec la même passion que s'il s'agissait d'un changement de gouvernement ou d'un traité international.

Le nouveau budget est estimé à 614 millions de pesos uruguayens (soit environ 205 millions de dollars U.S.A. ou 72 milliards de francs français), ce qui représente une somme relativement considérable si l'on tient compte que la population de l'Uruguay est évaluée (le recensement n'a pas été effectué ces dernières années), à 2.800.000 habitants et que la rente annuelle est calculée à 2 milliards 800 millions de pesos. L'Etat ne possède pas seulement les services publics classiques, mais il administre également de nombreuses entreprises à caractère industriel ou commercial. Ainsi, les chemins de fer, les transports urbains de la capitale (en partie) la fabrication de ciments, l'énergie électrique, l'alcool, les boissons alcoolisées, les P.T.T., les assurances, les services d'hypothèques, le trafic aérien, le ravitaillement en eau potable, les frigorifiques, les fabriques de produits chimiques, les raffineries de pétrole et ses dérivés, etc. Cependant, mis à part ces services, le nombre d'employés et d'ouvriers de l'administration centrale est très élevé. Selon l'actuel budget, il appert que pour cette seule administration centrale, on compte 77.000 salariés, auxquels il faut ajouter 20.000 retraités et pensionnés ; soit près de 100.000 personnes, sans oublier les catégories correspondant aux municipalités provinciales et de la capitale (10.000 pour Montevideo seulement), les services décentralisés, etc. On a pu dire qu'un Uruguayen sur huit est fonctionnaire ou travailleur public, c'est-à-dire que 350.000 personnes dépendent de la paie gouvernementale.

On ne peut expliquer l'importance de ce nombre par la seule extension des services publics mais par la politique des partis de la bourgeoisie et des classes moyennes. Tous, pour favoriser leur clientèle ont utilisé les emplois publics comme autant d'appâts électoraux, avec la conséquence logique d'une surcharge des fonctions publiques par un personnel pléthorique et d'un niveau technique médiocre. Il y a quelques mois, la Chambre des Députés rejeta délibérément un projet instituant un concours pour l'entrée dans la fonction publique.

Au cours des dernières années, l'inflation et la dégradation de la situation économique du pays ont affecté en premier lieu les éléments de la petite bourgeoisie, les travailleurs en col blanc, base de la bureaucratie d'Etat. Le Budget 1956 doit affronter cette nouvelle situation et la plus grande partie des 105 millions de pesos uruguayens représentant la tranche dépassant l'ancien budget, est destinée à relever les bas traitements. Les statistiques révèlent que plus de 9.000 employés gagnent moins de 100 pesos par mois ; près de 45.000 gagnent moins de 240 pesos ; 25.000 touchent de 260 à 500 pesos mensuellement ; 340 seulement perçoivent plus de 800 pesos. La plupart de ces soldes sont insuffisantes pour couvrir les besoins élémentaires d'un foyer. A titre de comparaison, indiquons que l'ouvrier qualifié dont le salaire est révisé tous les deux ans par une commission, perçoit environ 600 pesos.

Comment les fonctionnaires se débrouillent-ils ? Il faut tenir compte — c'est là une précision nécessaire, car le fait, n'existe sans doute nulle part ailleurs — qu'ils ne travaillent qu'à mi-temps, soit cinq heures le matin ou l'après-midi, suivant la saison. Aussi, nombreux sont ceux qui se procurent d'autres revenus, grâce à des activités privées.

Quoi qu'il en soit, les augmentations prévues par le Ministère des Finances — de même que les relèvements des pensions et retraites — ont été jugées très insuffisantes par les associations d'employés et d'ouvriers de l'administration publique ; elles ont organisé de nombreuses assemblées et se hâtent de constituer des alliances pour faire pression sur le Parlement et obtenir des avantages complémentaires.

Les députés se trouvent actuellement entre cette poussée — électoralement très influente — et la pression exercée d'autre part par les couches bourgeoises opposées aux impôts correspondants. En 1955 déjà, des taxes supplémentaires furent instituées pour un montant de 42 millions de pesos ; le nouveau budget implique 99 millions d'impôts nouveaux.

Le système fiscal de l'Uruguay a quelque chose d'original. Reflétant les conceptions du leader du parti le plus important du pays, Battle y Ordonez, les impôts ne frappent que les héritages, les entrées de marchandises et les propriétés foncières. Le système découlerait des idées de Henri George sur « l'impôt unique » ; mais en fait, il n'est pas strictement appliqué ; par exemple, l'impôt sur l'héritage est esquivé par les grosses fortunes, grâce au subterfuge des sociétés anonymes. Par conséquent et pratiquement, la base de l'impôt est la consommation. L'Uruguay doit être un des rares pays du monde qui ne possède pas d'impôt sur le revenu, ce qui explique que de nombreuses sociétés financières internationales, des *holdings*, etc., domicilient leur siège à Montevideo. De plus, la liberté des changes existe, si bien que la capitale uruguayenne est devenue le centre des transactions monétaires pour toute l'Amérique du Sud.

Le nouveau projet budgétaire rompt avec cette tradition et base ses prévisions de recettes supplémentaires (correspondant aux dépenses nouvelles) sur un impôt frappant les gros revenus. La nouvelle taxe fonctionnerait à partir d'un revenu mensuel net de 2.300 pesos pour un ménage avec deux enfants. Cette imposition sera-t-elle acceptée par le pouvoir législatif ? Evidemment, les groupements économiques de la bourgeoisie et les partis politiques apparentés s'y opposent et freinent la discussion. Le pays peut-il attendre 40 millions de pesos de cet impôt nouveau ? Il y a lieu, à ce propos, de rappeler que le revenu national annuel moyen est de 1.000 pesos par an, — il figure parmi les plus élevés d'Amérique — et, tenant compte de ce que la population laborieuse comprend 910.000 personnes, il représente 3.000 pesos par travailleur et par an.

Enfin, en faisant abstraction de la dévalorisation de la monnaie, on sait que de 1936 à 1956, la rente nationale a augmenté dans la proportion de 1 à 7, ce qui donne une idée de la croissance économique du pays. Si on la compare à la moyenne générale on en conclut que la plus grande partie de l'accumulation a été se réfugier dans les portefeuilles des propriétaires fonciers, des nouveaux industriels et des commerçants de Montevideo.

Cette diversification sociale constitue une des raisons pour lesquelles les Uruguayens hésitent à croire qu'ils vivent en « Utopie ». Ils espèrent que le nouveau budget servira d'instrument pour une redistribution — bien partielle encore — de la richesse nationale accumulée en majeure partie, entre les mains d'une minorité réduite.

Carlos M. RAMA.

Tous les amis de l'humanité doivent désirer que les classes laborieuses cherchent partout le bien-être, les jouissances légitimes, et soient poussées, par tous les moyens légaux, à les acquérir.

RICARDO.

La magnifique explosion de juin 1936

L'esclavage dans l'usine moderne, la souffrance accumulée pendant des années, tout ce que le patronat avait réussi à imposer depuis la défaite ouvrière de 1919-1920 sur laquelle étaient venus s'appesantir la rationalisation, puis la crise économique, voilà la cause profonde, la cause essentielle des dernières grèves.

Pierre MONATTE.

(La classe ouvrière reprend confiance en elle. — **R.P.**, 10 juillet 1936.)

Encore une commémoration ! Encore de l'histoire ! Encore un retour sur le passé !

Il faut bien justifier notre archaïsme, ou plus exactement notre constance. C'est, en effet, une des raisons d'être de la « R.P. » que de fixer les grandes étapes du mouvement ouvrier. Juin 1936 en est une, et des plus importantes. Michel Collinet dans son livre « Esprit du syndicalisme » — auquel nous nous référerons à plusieurs reprises — y voit le temps de la « seconde grande mutation du syndicalisme français ». C'est donc un passé dont les séquelles dominent encore le présent. C'est aussi l'époque d'expériences dont l'examen éclaire nos débats actuels sur le travaillisme et la revision du syndicalisme.

Rassemblement populaire, plan de la C.G.T., lutte contre la crise

Dans notre monographie sur le 12 février 1934, nous avons précisé les trois tendances essentielles qui caractérisèrent de 1934 à 1936 l'opposition rassemblée au lendemain des émeutes de caractère fasciste du 6 février 1934 et de la grève générale du 12 février 1934 (1) :

1. — Le Rassemblement populaire, où se groupaient le parti socialiste, le parti communiste, les néo-socialistes, le parti radical, la C.G.T., la Ligue des Droits de l'Homme, le comité des intellectuels antifascistes, etc., qui avait élaboré un programme électoral et gouvernemental d'inspiration assez large pour satisfaire les ouvriers, les fonctionnaires, les paysans républicains, la fraction « progressiste » des classes moyennes ;

2. — La C.G.T. qui, réunifiée au congrès de Toulouse d'avril 1936, avait adopté (non sans quelque résistance des communistes et des défenseurs exclusifs du Rassemblement populaire) le plan élaboré en 1935 d'une nouvelle organisation du crédit, de la production et des échanges ;

3. — Les syndicalistes purs qui à Toulouse avaient voté le plan de la C.G.T., par crainte de l'électoralisme du Rassemblement populaire, mais qui jugeaient essentielle la lutte pour la revalorisation des salaires et contre la politique de déflation.

La tragédie qui s'engagea en Espagne dès juillet 1936 et qui devait aboutir à la guerre de 1939 a pesé sur l'Histoire d'une telle densité que s'en est quelque peu estompée la crise mondiale catastrophique qui avait éclaté aux Etats-Unis en 1929 et dont la France n'était pas encore sortie en 1936.

Ce fut sans doute la cause essentielle de la victoire hitlérienne de 1933. Mais ce fut aussi l'origine d'un bouleversement dans l'économie mondiale et dans les rapports sociaux dont la guerre qui en résulta n'acheva pas les prolongements.

Ce qui justifie la qualification de Collinet, c'est le parallélisme évident entre l'évolution sociale aux Etats-Unis et en France.

Le New Deal, la politique de Roosevelt s'apparente à celle du Rassemblement populaire. La grande lutte du prolétariat industriel qui devait aboutir en 1938 à la constitution du C.I.O. (Congress of Industrial Organisations) présente de 1933 à 1938, quant à ses aspects et ses effets, une analogie remarquable avec les journées de juin 1936 en France.

Survivances, arbitraire, insécurité

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que l'importance sociale en France de la petite paysannerie, des classes moyennes liées à des activités économiques archaïques (on dit aujourd'hui « marginales », par euphémisme) empêcha les effondreemnts « révolutionnaires » qui déterminèrent aux Etats-Unis un prodigieux accroissement des pouvoirs de l'Etat fédéral, en Allemagne l'alignement derrière Hitler d'une masse de déclassés. Mais si la baisse de l'activité économique fut ici plus lente, elle continuait en 1936, alors qu'une reprise mondiale s'annonçait déjà en 1935.

Seulement cette extrême variété dans la « classification » sociale et économique de la France favorise les divergences dans les interprétations, aussi les fantaisies et les confusions. Michel Collinet — dont la documentation est rarement contestée — nous fournit des éléments saisissants sur la situation réelle de la classe ouvrière française pendant la crise.

Alors que la masse salariale, en constante augmentation depuis 1919 (sauf une courte période descendante : 1926-27) avait atteint 124 milliards de francs en 1930 (dont 78 pour l'industrie et le commerce), elle était tombée en 1935 à 87 milliards (dont 50 pour l'industrie et le commerce).

En cette même année, il n'y avait que 50 % des ouvriers à plein emploi (48 heures par semaine). Dans certaines entreprises, on ne travaillait que 35 heures par semaine. On comptait 2.700.000 travailleurs « complets » contre le même nombre de chômeurs partiels et 1.400.000 chômeurs complets (dont 450.000 étaient inscrits et secourus).

Dans la CGT unifiée de 1936, les fonctionnaires et services publics groupaient plus de 60 % des effectifs. Les pourcentages des syndiqués sur le total des salariés des industries privées sont ainsi fixés par Collinet :

Alimentation, 4,2 % ; produits chimiques, 2 % ; verre, 6,6 % ; céramique, 4,9 % ; papier-carton, 1,9 % ; livre, 21 % ; textile, 7,7 % ; vêtement et chapellerie, 2,5 % ; cuirs et peaux, 7,3 % ; bâtiment et bois, 8,7 % ; métaux, 4,7 % ; transports, 33 % ; mines, 28 % ; commerce, banque, assurances, 2 %.

Ces pourcentages globaux, même « localisés » dans chaque industrie, masquent des particularités régionales dont l'appréciation n'est pas négligeable. Selon qu'il prolonge la cellule communiste ou qu'il témoigne de constantes syndicales au sein d'un prolétariat lié au terroir, le noyau syndical représente une force qui ne se mesure pas au nombre de ses membres. La sensibilité et la mobilité de la classe ouvrière parisienne s'étaient manifestées pendant les années qui suivirent la scission de 1921 par les crues massives et les chutes verticales d'effectifs dans les deux syndicats « cobayes » livrés aux bolchevisateurs

(1) Voir **R.P.** de février 1954.

de la Métallurgie et de la T.C.R.P. (transports en commun).

De la comparaison des pourcentages, on peut tirer cependant deux conclusions :

La faiblesse syndicale dans les industries privées certaine à la vieille C.G.T. dite réformiste était aussi réelle dans la C.G.T.U. bolchevisée... Mais dans la C.G.T. le mal ne s'était pas aggravé depuis la déchirure de 1921. Au contraire. La C.G.T.U. était partie quinze ans plus tôt avec des contingents révolutionnaires dont le poids n'était pas négligeable. Il n'en demeurait que quelques survivants. A travers des syndicats « passoires » avaient circulé des flots de plus en plus réduits.

L'importance relative des pourcentages dans les mines et les transports suffit à expliquer cette faiblesse. Le recrutement syndical devenait possible, lorsque la main-d'œuvre jouissait d'un statut, c'est-à-dire d'un minimum de garanties contre l'arbitraire patronal et d'une relative sécurité dans l'emploi.

Les « antithèses » du syndicalisme

Ce n'est pas là matière à digressions inutiles. Nous touchons au contraire au fond du problème dont nous débattons avec les zélateurs de la politique de parti et de gouvernement. Aussi avec les observateurs des mutations ouvrières provoquées par l'évolution des techniques industrielles. Collinet a l'avantage de limiter strictement la portée des interventions politiques qui suivent la tendance et ne la provoquent pas — et aussi d'échapper aux servitudes du fatalisme technique. Nous pouvons discuter sa conception du rôle actuel du syndicalisme. Mais il ne réduit pas celui-ci aux fonctions de monument historique ou de « compagnie hors rang ».

Juin 1936 ne s'explique pas si on ne tient pas compte du progressif effacement du syndicalisme ouvrier depuis 1921. Et d'une révolte ouvrière spontanée contre l'arbitraire et l'insécurité. Le passé nous tient, même si nous l'ignorons ou le méprisons. Il faut quelque courage pour le connaître et fixer ainsi la part de la « volonté humaine » dans le cours de l'Histoire.

Car cet effacement du syndicalisme ouvrier s'explique par la grande mutation industrielle — qui a isolé les métiers qualifiés dans la masse des « robots spécialisés » — sans en être justifié. Le succès du CIO américain prouve qu'il y avait une solution syndicaliste adaptée à cette mutation.

En fait, trois forces se sont conjuguées, dans le sens de l'évolution industrielle pour annihiler la résistance syndicaliste :

1. — La politique patronale aboutissant, par une police minutieusement organisée, à la proscription des militants syndicalistes, à l'interdiction de toute organisation syndicale dans l'entreprise — jouant avec autant de souplesse que de ténacité du chômage total et partiel pour paralyser toute réaction ouvrière.

2. — La politique stalinienne hostile par sa logique interne aux ouvriers qualifiés, animateurs d'un mouvement syndical indépendant — utilisant les « inorganisés », les rassemblements accidentels, la cohue mouvante, « l'esprit de masse » contre les syndiqués, les organisations permanentes et stables, l'esprit de classe.

3. — L'Union nationale constituée en 1926 et en 1934 par des manœuvres de grand style, à caractère de chantage, menées là à la Bourse (chute catastrophique du franc), ici dans la rue (émeutes du 6 février 1934) (2) **— la petite bourgeoisie désorientée et affolée jouant le rôle de masse de manœuvre, au profit exclusif du grand capitalisme, installé dans « le secteur abrité », usant des monopoles privés pour prévenir les aléas des transformations techniques.**

Cette Union nationale se proposait un but plus précis encore. Parachever la politique de déflation en réduisant les traitements et salaires dans les services publics selon le taux de réduction enregistré dans les industries privées (25 % approximativement).

Nous avons schématisé les trois tendances opposées à cette politique. Le cartel des fédérations de services publics avait de 1932 à 1935 mené une lutte efficace dans le sens de la tendance syndicaliste contre toute diminution des traitements. En 1935 il y renonçait et se soumettait totalement à la tendance du Rassemblement populaire. Contre les décrets-lois Laval il n'envisageait plus que la préparation des élections, l'installation d'un gouvernement favorable. Effacé dans les industries privées, le syndicalisme abdiquait dans les services publics.

Dans un tel climat, l'unité reconstituée à Toulouse, les significatives démonstrations du congrès confédéral de 1936 ne pouvaient influencer ni les non-syndiqués des industries privées, ni les syndiqués des services publics.

Il ne restait qu'à attendre les actes du nouveau gouvernement. Avant les élections, Laval était tombé. Autour du Sarraut de la « Dépêche de Toulouse » se formait un gouvernement de transition, afin d'exhorter à patience la masse des victimes de la crise et de la déflation.

Mais par un phénomène — impensable pour les logiciens et les politiques — la classe ouvrière avait **senti** que la rupture de l'Union nationale jetait bas les « arcs-boutants » gouvernementaux de l'arbitraire patronal.

Par un mouvement spontané, d'une ampleur unique dans l'histoire sociale, elle bouscula les prévisions et la lente procédure électorale et parlementaire, elle imposa au Rassemblement populaire de se dépasser avant de s'être installé au pouvoir.

Les belles journées...

Les journées de juin 1936 peuvent inspirer des littérateurs, même des poètes épiques... Pourquoi pas ? Cette force qui peut sans doute s'expliquer logiquement mais dont la naissance et la puissance surprennent et bousculent les prévisions. Cette foule qui répond à l'appel des choses et se discipline spontanément. Cette libération fêtée pour elle-même, sans autre but précis que son propre accomplissement. Cette volonté qui précède la conscience et reste anonyme. Tout cela participe de la révélation et de la légende. La précision du narrateur, le réalisme du romancier ne peuvent en rendre toutes les résonances. Il fallait un poète. Hélas ! Emile Verhaeren était mort depuis vingt ans.

Des écrivains militants comme Marc Bernard, Maurice Lime dans « les Belles Journées » ont tenté de recréer l'atmosphère du temps des occupations d'usines.

Michel Collinet dans « Esprit du syndicalisme » en a cherché les caractères profonds. Sans doute en a-t-il exactement marqué le caractère insolite. Ces « grèves-kermesses » au cours desquelles la communauté se réalise dans l'usine, que meublent des machines muettes, comme de grands fauves, non domptés mais pétrifiés — où pour mieux se libérer du chronométrage, on abolit le temps et on ne veut même pas imaginer l'avenir... ne s'accrochent pas aux syndicats absents et ignorés. Mais les observations de Collinet, pour exactes qu'elles soient, sont peut-être un peu systématiquement choisies, pour expliquer... la suite.

Il est vrai qu'il n'y eut dans la majorité des cas guère de contacts immédiats directs entre les syndicats et les usines occupées. Mais l'expérience de nos délégations dans des entreprises parisiennes nous

(2) L'analogie entre les deux opérations est frappante. Le gouvernement d'Union Nationale se constitua autour de Poincaré en 1926, de Doumergue en 1934. Deux anciens présidents de la République... deux fétiches, celui-ci encore beaucoup plus médiocre que celui-là. Et naturellement Herriot y représenta... la vieille gauche jacobine, réduit en 1934 au rôle de potiche, garniture de cheminée.. avec Tardieu comme pendant.

a prouvé qu'en maintes circonstances, la masse cherchait l'organisation. Si elle n'a souvent trouvé que des bureaucrates, des politiciens et des partisans, qui en porte la responsabilité ?

Simone Weil publia sous le pseudonyme de S. Gallois dans la « R.P. » de juillet 1936 une étude qui devrait compter parmi ses meilleures pages. Elle y décrivait avec une exactitude aussi sensible qu'intelligente cette joie des travailleurs qui avaient tout subi si longtemps, qui osaient enfin se redresser : **« Quoi qu'il puisse arriver par la suite, on aura toujours eu ça. Enfin, pour la première fois, et pour toujours, il flottera autour de ces lourdes machines d'autres souvenirs que le silence, la contrainte, la soumission. Des souvenirs qui mettront un peu de fierté au cœur, « qui laisseront un peu de chaleur humaine sur tout ce métal ».**

La question de l'origine du mouvement ne se pose plus, lorsque l'on admet la spontanéité de la révolte ouvrière. Que les communistes et les patrons aient espéré une agitation gênant le gouvernement Léon Blum — qui se forma au lendemain des élections de mai 1936 — c'est évidemment une hypothèse à ne pas exclure. Mais les premiers auraient voulu diriger la manœuvre — les autres provoquer le désordre.

Double échec.

Les grèves éclatèrent même lorsque la cellule communiste n'existait pas, ou restait passive et la « reprise en mains » des militants de base ne commença sérieusement que lors du reflux.

Il n'y eut — si paradoxale que paraisse cette affirmation — aucun désordre. On imagine ce que ces grèves auraient provoqué si les patrons avaient fermé les usines, si les ouvriers s'étaient rassemblés dans les rues.

Les patrons ne purent même pas reprocher aux ministres socialistes le mépris du droit de propriété. On n'eut même pas à discuter sur le plan de la légalité et de l'ordre juridique.

Car les occupations avaient commencé sous Sarraut (3). Blum pouvait invoquer « le fait accompli » et lorsqu'il fut installé à Matignon, l'intervention de la police aurait contribué à la destruction de la propriété qu'elle aurait voulu défendre.

e réveil ouvrier

Les initiatives communistes qui ne furent d'ailleurs — semble-t-il — que des initiatives prises par des militants communistes de base, et non l'effet d'un mot d'ordre du centre — et les provocations patronales — indiscutables dans certains cas — expliquent mal le départ et pas du tout le développement extraordinaire.

Faut-il cependant — comme certains s'y emploient — juger le mouvement de juin 1936, comme la simple conséquence du Rassemblement populaire ?

Question tendancieuse appelant une réponse méprisante pour nos prétentions syndicalistes.

Ce serait nier l'évidence que négliger la corrélation entre les deux phénomènes. Il est vrai que la classe ouvrière a profité du changement de climat politique. Mais c'est que pour elle — comme en février 1848 — la lutte contre les contraintes et les humiliations subies sur le lieu de travail se confondait naturellement avec la défense des libertés républicaines. C'est-à-dire que grâce au Rassemblement populaire, elle retrouvait toutes ses possibilités d'action directe. Et le Rassemblement populaire n'avait été possible que parce que l'action directe, la grève générale du 12 février 1934, avait répondu aux émeutes fascistes.

(3) Il ne faut pas oublier que les occupations d'usines avaient caractérisé, dans l'Italie de 1920, l'agitation révolutionnaire, dont l'échec assura la victoire fasciste.

Cette double évidence n'établit nullement la primauté de l'agitation électorale et des délibérations parlementaires. Car des grèves importantes dans les mines de la Mure, aux chantiers de la Loire, dans les tramways de Lille, Roubaix, Tourcoing éclatèrent en janvier 1936 — car une grève des dockers de Marseille le 21 février nécessita l'arbitrage du ministre du Travail : L.-O. Frossard. Car le 24 février les ouvriers de la chaussure s'ébranlaient à leur tour. Or les élections ne datent que de mai (4).

Le 11 mai le mouvement s'engage dans la métallurgie : dans l'usine Bréguet du Havre, puis aux usines Latécoère de Toulouse, à propos de licenciements de grévistes du Premier Mai. Aux usines Bloch à Courbevoie une grève sur le tas de 48 heures se termine par la signature d'un contrat collectif comportant relèvement de salaires, octroi de vacances et payement des journées de grève.

Le 25 mai, le mouvement a gagné toute la métallurgie parisienne : d'abord les usines d'aviation, puis les grandes boîtes : Renault et Citroën, puis toutes les autres.

Avec grèves sur le tas se prolongeant naturellement en occupation des usines. Avec des cahiers de revendications, d'une assez grande diversité dans la forme, mais portant tous l'essentiel de ce qui sera conquis en juin.

Or, cette grève quasi-totale de la métallurgie parisienne a précédé la formation du gouvernement à direction socialiste. Le président du Conseil Sarraut, le président de la République Lebrun ont invité de la manière la plus pressante Léon Blum à prendre toutes les responsabilités du pouvoir, sans respecter les délais légaux et la procédure parlementaire. **Il y avait environ un million de grévistes dans la région parisienne, au début de juin.**

Toutes les industries étaient paralysées. Les plus petites boîtes étaient occupées. Pour la première fois les grands magasins étaient tous atteints et submergés par la vague.

Blum, au procès de Riom, a révélé un fait significatif. C'est que l'historique rencontre à Matignon des représentants de la C.G.T. et de la Confédération nationale de la production (c'est-à-dire les syndicats patronaux) ne fut pas — comme on le croyait — provoquée par sa seule initiative. Ce fut M. Lambert-Ribot, l'un des représentants les plus qualifiés du patronat, qui avait fait toucher Blum, par personne interposée, afin d'obtenir une discussion avec les mandataires ouvriers, sous la responsabilité du gouvernement.

Ce n'est donc pas la victoire électorale qui a provoqué les grèves, ce n'est pas la politique gouvernementale qui a abouti aux accords Matignon. C'est exactement le contraire. Les grèves de janvier et de février ont peut-être contribué au succès électoral des deux partis se réclamant de la classe ouvrière. Le mouvement national des occupations d'usines a certainement assuré l'autorité du gouvernement Blum beaucoup plus solidement que la majorité parlementaire.

De l'espoir des masses à la stupeur des chefs !

Ce qui semble confirmer les préjugés « politiques » de certains, c'est la stupeur des responsables confédéraux et fédéraux devant l'ampleur du mouvement.

Les témoignages écrits — si convaincants qu'ils soient — ne sont pas aussi éloquents que nos souvenirs personnels.

(4) Parmi les documents consultés, pour vérifier et compléter nos souvenirs, il convient de citer : « A gauche de la barricade », ce témoignage d'André Delmas dont nous avons déjà souligné la valeur.

Mais il y a là encore de sérieuses distinctions à opérer.

Il est normal que des syndicalistes révolutionnaires aient réagi avec une joie confiante confinant à l'enthousiasme. L'article de Monatte — cité en exergue — demeure le témoignage le plus « sage » — au vieux sens du mot — de cette « explosion » qui ne pouvait stupéfier le plus authentique représentant du syndicalisme de 1906.

Cependant, d'accord quant à l'importance du mouvement, nous débattions entre nous quant à ses possibilités et ses fins.

Il s'engagea, à ce propos, des discussions significatives. Fallait-il entraîner tous les travailleurs dans le mouvement ? Même ceux des services publics, même ceux du Livre, qui jouissaient déjà de tout ou partie des avantages et des droits réclamés par les grévistes ? Oui, affirmaient quelques-uns des nôtres. Par solidarité ? La peur patronale n'imposait guère le soutien des grévistes. Par volonté offensive. Pour obéir à la logique interne d'une tendance qui s'était affirmée deux ans auparavant par le manifeste révolutionnaire : **Au syndicat, tout le pouvoir.**

Non, soutenaient quelques autres. La classe ouvrière a repris confiance en elle-même. Elle est capable de résister et de progresser dans l'entreprise. Elle n'a pas encore conscience de sa mission révolutionnaire. La prise du pouvoir aboutirait à la victoire de la pire espèce de politiciens...

Mais les communistes eux-mêmes étaient-ils à la hauteur des circonstances ? C'est peut-être là que le caractère « nationaliste étranger » du parti stalinien apparut pour la première fois, en pleine lumière. Toute la prédication communiste depuis 1920 imposait de se placer à la pointe des masses spontanément soulevées. Mais la politique impériale de l'URSS imposait un gouvernement d'ordre, favorable à l'alliance franco-soviétique. (Moscou préférait certainement Herriot ou Daladier à Blum.)

Ce qu'il n'est pas possible de nier, c'est que les chefs communistes avaient perdu le contrôle de leurs adhérents — ou que ceux-ci ne pouvaient résister à la discipline spontanée de la base. Un exemple frappant : celui de la tentative de réquisition de l'usine de mazout Desmarais, à Ivry. Il s'agissait d'obtenir le combustible nécessaire aux boulangeries parisiennes. Le 5 juin, au cours de la première grande audience de la C.G.T. à Matignon, on décide d'envoyer sur place Jules Moch, secrétaire général de la présidence du Conseil, et Henri Raynaud, le pétaradant et servile secrétaire stalinien de l'Union des syndicats parisiens. Les grévistes, qui avaient déjà refusé deux bidons d'essence au maire communiste d'Ivry, ne laissèrent pas pénétrer dans l'usine les deux brillants ambassadeurs des plus hautes autorités. Humilié dans sa dignité d'adjudant de semaine, Raynaud mouilla les pétards de son éloquence.

La stupeur des chefs confédérés variait d'intensité selon les générations. Il suffisait aux vieux — si « mûris » qu'ils soient — d'évoquer leur passé pour s'adapter au nouveau climat. Les jeunes subissaient la révélation, sans qu'aucun souvenir puisse l'éclairer.

Jouhaux — paraît-il — ne cessait de répéter que la C.G.T. devait prendre la responsabilité du mouvement et affectait une sérénité souriante. A l'Union des syndicats de Paris, Gaston Guiraud sentait remonter en lui les temps héroïques où Pataud (5) régnait sur l'électricité parisienne. A ses côtés Albert Guigui alliait à sa jeunesse une clairvoyante fermeté qui nous fait encore regretter son isolement actuel à Genève.

Mais certains « jeunes » n'aimaient guère ce mouvement imprévu qui dérangeait la haute stratégie politique. René Belin — à qui l'on ne saurait reprocher un manque de franchise — s'efforçait de communiquer à des militants hâtivement réunis à la Bourse du Travail, l'effroi qu'il ressentait devant l'ampleur du mouvement gréviste, qui menaçait de bousculer l'autorité des législateurs. Ainsi pour la semaine de quarante heures, dont il ne fallait surtout pas parler avant que le gouvernement n'ait fait connaître ses décisions. A la conquête par l'action ouvrière, il préférait le cadeau octroyé par les pouvoirs publics. Sous le militant inquiet déjà perçait le futur ministre.

Une victoire syndicaliste

Le débat est également ouvert sur les résultats et les effets des journées de juin 1936. Bien entendu on se plait à entretenir la confusion et à attribuer au gouvernement, soit pour glorifier, soit pour condamner, soit pour prouver la primauté du politique, toute la responsabilité des résultats obtenus.

Il importe préalablement de distinguer ce qui relevait de l'accord contractuel entre ouvriers et patrons — et ce qui engageait la décision du législateur.

Dans le premier cas, le gouvernement présidait et arbitrait. Dans le deuxième cas, la C.G.T. et la C.G.P. ne pouvaient être entendues officiellement qu'au cours de consultations.

Il n'est pas inutile de rappeler les clauses des accords Matignon :

1) Etablissement immédiat de contrats collectifs de travail ;

2) Reconnaissance du droit d'opinion et du libre exercice du droit syndical ;

3) Institution de délégués ouvriers ;

4) Augmentation générale des salaires selon échelle décroissante de 15 à 7 % pour un maximum global de 12 % en outre le rajustement des salaires anormalement bas ;

5) Pas de sanctions pour faits de grève.

Le gouvernement faisait voter immédiatement (du 20 au 24 juin) :

La loi sur les congés payés ;

la loi instituant la semaine de 40 heures ;

La loi « légalisant » les conventions collectives...

Sans plus d'opposition sérieuse, il prolongeait la scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans, créait l'Office du Blé, établissait un plan de travaux contre le chômage.

C'est également dans les premières semaines de son existence que le gouvernement abolissait les décrets-lois Laval dont les fonctionnaires avaient été les principales victimes.

On doit reconnaître que Léon Blum était décidé à appliquer loyalement le programme du Rassemblement populaire. Mais si les journées de juin 1936 n'avaient contraint les législateurs à des initiatives urgentes, aurait-il pu obtenir en deux mois le vote de lois sociales d'une densité unique dans l'histoire de la IIIe République, alors que la majorité de la Chambre comprenait des radicaux quelque peu réticents dans ce domaine, alors que le Sénat hostile en principe jouissait de droits égaux à ceux de la Chambre...

D'autre part, si les 40 heures, les congés payés, les conventions collectives figuraient dans le plan de la C.G.T. — encore dans une partie accessoire — aucune de ces revendications n'était inscrite dans le programme du Rassemblement populaire.

Aucune n'était l'objet de l'une des propositions de loi déposées par le parti communiste, dès la rentrée parlementaire.

Enfin les accords Matignon échappaient complètement aux prévisions du Rassemblement populaire.

Et pour cause... Ils marquent cependant un des sommets de l'action ouvrière. D'abord parce que jamais le patronat n'a ressenti une telle peur, n'a cédé

(5) Pataud anima, avant 1914, les syndicats des industries électriques de Paris. Des grèves-surprises plongèrent la capitale dans l'obscurité... On en trouvera la pittoresque relation dans « Petite gueule », le livre des souvenirs de Gaston Guiraud.

aussi complètement, n'a réclamé avec autant d'insistance et d'angoisse l'intervention de l'organisation syndicale. Ensuite, parce que, quoi que l'on puisse écrire aujourd'hui, les résultats obtenus ont engagé l'avenir et qu'ils ont pu être affaiblis dans leurs effets pratiques, sans que le principe en soit contesté.

Nous ne sommes pas aveugles au point de nier les atteintes portées à la législation de juin 1936, comme le caractère fragile cu dérisoire de certaines clauses des accords Matignon. Nous avons formulé de telles observations bien avant 1939, bien avant que certains découvrent dans le fond de la vallée où ils sont redescendus des carences et des tares qu'ils ne voyaient pas nettement lorsqu'ils siégeaient sur les cimes.

Où nous sommes en désaccord, c'est lorsqu'ils incriminent juin 1936 ou plutôt lorsqu'ils veulent argumenter rétroactivement ou préventivement contre le Front populaire, en négligeant juin 1936.

Suite au procès de Riom

Afin de prouver que le climat politique réalisé par les élections de 1936, a développé des prodromes catastrophiques, on veut démontrer que la classe ouvrière et l'industrie française en furent les premières victimes.

Pour cela on compare les salaires réels de 1936... à ceux de 1939 (6). Nous ne nous engagerons pas sur ce terrain. Ce qui importe pour nous, c'est de fixer l'évolution d'avril à juillet 1936. L'amélioration est évidente et importante. On ne niera pas qu'elle était équitable et raisonnable. De 1936 à 1939, la dévaluation, la résistance patronale, l'offensive capitaliste, les menaces de guerre européenne, la politisation de nombreux syndicats ont pesé sur le mouvement ouvrier. Tous ces éléments seraient intervenus dans la « conjoncture », même si le mouvement de juin 1936 n'avait pas éclaté.

Mais il y a la loi des 40 heures « qui a porté un coup terrible à l'économie française ». Et l'on sait les indices de la production industrielle : 100 en 1928 ; 110 en 1929 ; 85 en 1936 ; 83 en 1938.

Il convient de s'arrêter quelque peu sur ce grief... une des bases de l'accusation contre Daladier et Blum, lors du procès de Riom de 1942. Là, il s'agissait de « l'impréparation » de la France, cause de l'écroulement de 1940. Mais cet aspect de la question échappe à certains... « historiens » d'aujourd'hui. Pourtant les conditions de la guerre moderne imposent une « conversion » plus ou moins rapide de l'industrie qui modifie complètement les bases de la production. Il faut que les usines puissent transformer toutes leurs fabrications, selon la transformation du matériel et décupler du jour au lendemain leur production, c'est-à-dire maintenir un appareil totalement ou partiellement improductif.

Ce qui nous paraît affligeant dans ces polémiques à retardement, c'est que pour 1936, on place là le point de départ d'une période qui dès le coup de force de Franco devenait anormale et dominée par le spectre de la guerre, alors que 1936 est d'abord le point d'arrivée d'une période qui s'est ouverte en 1929 sous le signe de la crise mondiale.

Sans doute, les robots à robe rouge de Riom ont-ils repris les violentes attaques réactionnaires d'avant guerre et prévenu les critiques... objectives et historiques d'aujourd'hui. « 'agitation sociale, le ministère Blum, les 40 heures auraient provoqué une baisse désastreuse de la production ». Mais de quelle production s'agit-il ? d'une production offerte librement sur le marché ou d'une production planifiée ou d'une production de guerre qui aurait permis de constituer d'importants stocks de matériel (modèles 1936)... inutilisables en 1939...

(6) René Belin, article de « **Fédération** » d'avril **1956**.

Daladier et Blum ont répondu à leurs juges. Leur défense — publiée par James de Coquet, d'après les comptes rendus sténographiques — les a singulièrement grandis l'un et l'autre — aussi bien par le tragique de leur position, alors que Pétain les avait condamnés, avant tout débat — que par leur incontestable supériorité sur leurs pitoyables censeurs. Noblesse oblige ! Non la noblesse... de l'homme politique, mais celle du prisonnier d'Etat.

Léon Blum a confirmé implicitement notre opinion en précisant : **« que la loi de quarante heures fait partie d'un ensemble de législation sociale, d'un ensemble politique. Cette politique, je n'ai pas pu la choisir, elle m'a été imposée par les circonstances dans lesquelles j'ai pris le gouvernement, par une nécessité de droit et par des nécessités de fait ayant véritablement le caractère d'un cas de force majeure. Je ne dis pas cela pour m'en excuser et la désavouer. Je la revendique tout entière. Mais il est impossible d'apprécier la chose essentiellement, si l'on ne se remémore pas aujourd'hui les circonstances dans lesquelles elle a été instaurée dans notre pays. »**

A propos des quarante heures...

Mais il est vrai que des dérogations ont été prévues, et d'abord dans l'aviation et la métallurgie pour les besoins de la Défense nationale.

On relirait avec profit les articles de Chambelland dans la « R. P. » de 1937 et de 1938 sur les conditions dans lesquelles ces dérogations ont été acceptées par une fédération des Métaux déjà stalinisée

Si Daladier et Blum avaient parlé à cette époque, comme devant la Cour de Riom, on aurait pu ouvrir nos colonnes à certaines de leurs confidences.

Le premier justifiant une circulaire pour l'application des quarante heures dans les usines nationalisées par la nécessité d'obliger les directeurs à embaucher des ouvriers. Et **« il est de fait que plusieurs milliers d'ouvriers furent engagés à la suite de cette circulaire ».**

Il ajoutait « **il s'était créé à travers le pays, une sorte de ligue morale contre le chômage. Il répugnait à l'ouvrier français de faire des heures supplémentaires, parce qu'il avait l'impression à tort ou à raison qu'il privait un camarade de son gagne-pain.**

Et si l'ouvrier spécialisé refuse de faire des heures supplémentaires, il ne sert à rien d'en faire faire aux autres. On crée des embouteillages, sans accélérer le rythme de la production. »

Justifiant les nationalisations de deux usines, Daladier précisait que certaines usines privées avaient des méthodes de travail surannées parce qu'elles ne se souciaient que d'une chose : **« produire peu et très cher pour l'étranger, surtout pour les nations sud-américaines ».**

Blum insistait. **« On venait de faire adopter une addition de cinq heures dans l'aviation. Or, M. de l'Escaille, président de l'Union des Sociétés nationalisées de l'Aéronautique et M. Pierre Forgeot, président de la Chambre syndicale des Moteurs, refusaient ce cadeau : « Nous ne savons que faire de vos quarante-cinq heures. Nous n'arrivons même pas à faire travailler nos ouvriers pendant quarante heures. »**

Et l'accusé de Riom précisait encore :

« Que dans un atelier d'une usine, on faisait des heures supplémentaires, tandis que dans l'atelier voisin on débauchait ; que des ouvriers à qui on demandait des heures supplémentaires étaient arrêtés pendant des jours entiers, par manque d'approvisionnement ou par carence d'organisation. »

— Que Blum ait tenu à apprendre à ses juges que **« le rendement d'une usine moderne dépend de la valeur de l'outillage, de la durée de rotation des machines, du rendement horaire des machines... »** c'était peut-être de sa part quelque présomption, car il ne pouvait espérer une audience compréhensive. Certains réalistes seraient-ils aussi fermés à ces réalités

que de vénérables Grippeminaud... ou Bridoison ?

Ils ne veulent pas admettre qu'avant d'être légalisée, la semaine de 40 heures a été une revendication spontanée de la classe ouvrière. D'ailleurs, lier la production à la longueur de la journée ou de la semaine de travail, c'est se révéler profondément réactionnaire, c'est-à-dire ignorant des leçons de l'histoire. La diminution du temps de travail a été l'un des facteurs les plus décisifs du progrès technique.

Il en aurait été de même avec la semaine de 40 heures... si l'on ne s'était heurté au « malthusianisme économique » du grand patronat (7), aux impératifs dangereux et souvent insensés de la préparation à la guerre.

Le problème se pose aujourd'hui dans les mêmes termes. C'est la faiblesse syndicale qui a retardé la revalorisation du salaire professionnel. Et c'est pour compenser ce retard que les ouvriers ont accepté des heures supplémentaires.

Mais il est un autre élément qui n'est pas négligeable : c'est la révolution interne accomplie au sein de l'organisation patronale. En décembre 1936, tous les signataires des accords Matignon — à la seule exception de M. Lambert Ribot, l'homme du Comité des Forges — étaient écartés de la direction de la Confédération Générale de la Production devenue Confédération Générale du Patronat.

Opération politique ? Peut-être, mais surtout contradiction d'ordre social. Il nous semble que ce sont les représentants de la grande industrie qui furent rejetés par une majorité de petits et moyens patrons.

Or, cette contradiction dissociait également le Rassemblement populaire. L'anticapitalisme, l'antifascisme — formules purement négatives — pouvaient unir provisoirement des masses soulevées par « le désordre des choses ». Mais lorsqu'il s'agit d'instituer du neuf, la rupture s'accomplit fatalement entre une classe qui a « tout à gagner » et les bénéficiaires d'un « ordre » suranné, qui ne veulent pas tout perdre.

Le syndicalisme submergé

— Défense des salaires réels ? Défense de la semaine de quarante heures ? Ce sont là des aspects de la lutte ouvrière qui ne peuvent être fixés à un moment de l'histoire. La loi enregistre et consacre les positions conquises par l'une ou l'autre partie.

Ce qui peut être fixé plus facilement, ce sont les rapports juridiques entre les employeurs et salariés, les cadres des classifications sociales, les droits et les obligations de l'autorité publique. Nous laissons à nos camarades toute liberté d'appréciation quant au caractère permanent des principales conclusions contractuelles ou légales de juin 1936. Précisons simplement que rien ne permet de supposer qu'une évolution progressive aurait abouti aux mêmes résultats... que toutes les expériences de victoires électorales des gauches tendraient à prouver le contraire.

Nous avons suffisamment mis en valeur les émouvantes possibilités de la spontanéité ouvrière, pour ne pas partager l'étonnement mêlé de mépris dont quelques intellectuels soulignent l'évocation des journées de juin 1936. On veut bien y voir — comme G. Lefranc (**Fédération** d'avril 1956) : « un des rares cas où les masses que l'on n'attendait pas, ont brusquement fait irruption »... comme lors de la grande peur de l'été 1789.

Mais il faut aller jusqu'au bout de l'analogie. Ce qui fut imprévisible... sinon miraculeux, en 1936 et en 1789, ce fut la violence de l'explosion et la rapidité de l'embrasement général. Les éléments de la revendication et les mobiles de la révolte... sont explicitement formulés dans les cahiers de doléances de 1789, dans tous les documents syndicaux de 1930 à 1936, dans le récit des humiliations subies là dans les paroisses, ici dans les entreprises.

Un historien consciencieux n'a pas le droit de négliger les grèves des premiers mois de 1936 ; les grèves de fin mai 1936 dont l'une au moins : celle de Bréguet au Havre, a éclaté dans un centre où persistaient les influences syndicalistes révolutionnaire. Si elle fut débordée par le raz de marée, l'organisation syndicale n'était pas absente en juin 1936 — et au moins dans les débuts du mouvement, il y avait bien chez les travailleurs de la métallurgie la volonté de rétablir le droit syndical, systématiquement bafoué depuis 1921. Et aussi bien la législation Blum que les accords Matignon ont consacré l'autorité syndicale dans toutes les entreprises et dans toutes les industries.

Ce que cette autorité est devenue... de 1936 à 1939... puis de 1945 à 1956... c'est une autre histoire.

En 1936, en quelques mois, la C.G.T. est passée de 1 million à 5 millions de membres. Michel Collinet établit à nouveau les pourcentages de syndiqués dans les corporations. L'échelle est renversée. C'est là où le pourcentage était le plus faible en avril 1936 qu'il devint le plus fort en juillet 1936.

C'est là où dominent les travailleurs non qualifiés que la course à la C.G.T. s'effectua à une allure vertigineuse. Et c'est évidemment là que la colonisation stalinienne se révéla immédiatement efficace — tandis que dans les industries où s'étaient toujours maintenues d'importantes minorités syndicalistes (8), le rythme du recrutement fut plus lent et la stalinisation plus difficile, même vaincue.

Sans doute le gigantesque appareil du parti totalitaire explique-t-il le succès de cette colonisation de la C.G.T. Mais il y a autre chose. Il y a en réalité deux mouvements qui ne se sont confondus en fin de compte, que parce qu'on n'a pas su les distinguer à l'origine.

Il y a ceux qui se sont soulevés en juin 1936 pour conquérir le droit syndical, c'est-à-dire la possibilité d'exprimer et de défendre librement leurs intérêts. Il y a ceux qui ont été soulevés en juin 1936 et qui, dans le climat de la nouvelle législation, ont adhéré à la C.G.T., par souci de sécurité... aussi peut-être pour s'aligner sur le Front populaire victorieux.

Nous aboutissons toujours à la même conclusion, dont l'explosion de juin 1936 et ses suites nous apporte une éclatante illustration. La « renaissance du syndicalisme » ne dépend ni d'un parti plus ou moins centralisé, ni d'un rassemblement politique plus ou moins démocratique, ni d'une doctrine révolutionnaire, ni d'un programme social. Il suffit pour qu'elle s'accomplisse que la classe ouvrière n'espère pas d'autres biens que ceux qu'elle réalise par son œuvre.

Roger HAGNAUER.

---

(7) Dans la **R.P.** du 25 novembre 1937, une note de Robert Louzon relative aux comptes de 33 grosses sociétés : les bénéfices pour la période du 1er juillet 1936 au 30 juin 1937 comparés à ceux de la période précédente correspondante. Sauf sept qui subissent des diminutions de bénéfices assez faibles, toutes les autres indiquent des augmentations considérables. En déduisant les pertes, le total des bénéfices atteint 302.846.438 francs en 36-37 contre 244.502.552 francs en 35-36, soit une augmentation de 25 %, « malgré les congés payés, l'augmentation des salaires, la réduction de la journée de travail, les grèves, etc. ».

(8) Par exemple, dans le Livre, les Ports et Docks, les Mineurs, l'Alimentation...

Nous comptions publier dans ce numéro un compte rendu de C.C.N. de la C.G.T.-F.O.

Malheureusement, il ne nous est pas parvenu au moment de la mise en page. Il ne sera pas trop tard pour le donner en juin, avec peut-être des impressions sur le dernier congrès de l'Union F.O. de la Région parisienne.

Positions syndicales sur le problème algérien

L'unanimité relative qui existait dans les organisations syndicales sur les problèmes coloniaux en général, est rompue à présent devant l'aggravation de la situation en Algérie. Deux organisations syndicales de Force Ouvrière viennent de nous adresser les textes de leurs résolutions qui montrent à quel point des militants syndicalistes sont divisés sur ce grave problème :

L'OPINION DU SYNDICAT DE LA METALLURGIE PARISIENNE...

On a placé l'affaire algérienne sur un plan politique, alors qu'il y a un problème social à régler.

Faire endosser toutes les responsabilités au gouvernement actuel est trop facile ; c'est une astuce cousue de fil blanc qui nous rappelle certaine époque : comme il y a 20 ans on est pour le Front Populaire et pour les pleins pouvoirs et on mène une politique convergente pour tout mettre par terre au profit de certains politiciens (toujours les mêmes).

Force Ouvrière s'est battue pour un Code du Travail d'Outre-Mer ; elle l'a obtenu. Les avertissements de nos Congrès, les démarches continuelles du Bureau confédéral et de notre ami Lafont sont à peu près restés lettres mortes dans le passé. Le Code du Travail rest en partie inappliqué, la situation des travailleurs en Algérie est plus que pénible.

Il y a plus d'un million de Français en Algérie, ce ne sont pas tous des colons, loin de là. Pourquoi ne pas en parler dans les motions de la C.G.T.. ? Pourquoi ne parle-t-on pas de la situation des Français travailleurs retour d'Indochine ? Que ne parle-t-on de la situation des ouvriers français en Tunisie et au Maroc ?

« Cessez-le-feu » ? Nous sommes parfaitement d'accord : nous n'avons pas des âmes de guerriers. Mais, cet appel doit-il seulement s'adresser à nos gouvernants ? Pourquoi ne lance-t-on pas le même appel à ceux qui ont assassiné Monnerot ? Pourquoi diriger les reproches toujours du même côté ?

Pourquoi ne veut-on pas admettre, chez nos interlocuteurs cégétistes, que l'intention de ce gouvernement est de faire de l'Algérie, de l'Oranais, du Constantinois, des départements français dont les habitants jouiront des mêmes droits que nous et aussi des mêmes devoirs (qu'ils ont du reste souvent vaillamment remplis) ?

Pourquoi ne pas envoyer ces télégrammes, ordres du jour, pétitions, au F.L.N., au M.T.L.D., au M.N.A. ?

Pourquoi, enfin, ne pas dire que de nombreux musulmans sont pour la négociation et qu'une infime partie, la plus active certes, reste au contraire pour le « baroud », au plus grand profit d'un nationalisme exacerbé ou d'un communisme importé.

Autant de questions auxquelles on ne nous répond pas.

Nous sommes autant d'accord pour la liberté du peuple arabe que pour la nôtre, comme nous sommes d'accord pour la liberté des Lituaniens, des Polonais, des Tchécoslovaques et de bien d'autres.

La Paix pour tous ? Qui est plus pacifiste que nous qui souhaitons que « tous les gars du monde se tendent la main pour qu'il n'y ait plus de guerre » ?

Nous sommes contre la guerre. Nous sommes pour la paix et la liberté.

Voilà ce que les camarades présents pensent et ils tiennent à vous mettre en garde contre toutes les propositions qui n'ont qu'un seul but : amoindrir les efforts des véritables démocrates ; saper les libertés démocratiques pour le plus grand bien d'une dictature du prolétariat dont le dernier congrès de Moscou vient de nous montrer les « bienfaits » : assassinats, camps de concentration, antisémitisme et réhabilitations à titre posthume !

Nous aurions pu dire que nous nous refusons à nous occuper de politique, mais devant certaines positions prises à la légère nous tenons à marquer la nôtre.

Nous ne soutenons pas ce gouvernement plus qu'un autre, nous constatons un état de fait.

Nous ne pouvons oublier que le gouvernement français a fait plusieurs fois appel au « cessez-le-feu » avec des garanties démocratiques d'élections libres, sans obtenir d'autre réponse que la continuation des troubles pour ne pas dire plus.

Nous saluons hautement ceux qui partent et nous nous refusons à parler de guerre dans les circonstances présentes — malheureusement nous en parlerons assez tôt — mais là nous saurons placer les responsabilités.

Nou engageons fortement nos camarades à rester en contact avec les rappelés afin d'exercer envers eux la solidarité sous toutes ses formes.

Qu'ils sachent (et ils le savent) que **les responsables ne sont pas ceux qui sont là aujourd'hui**, et ceux qui hurlent à la paix ici feraient aussi bien de le faire comprendre à leurs amis, même à leurs amis déserteurs qui n'hésitent pas à fournir ou livrer des armes pour assassiner leurs propres frères.

...ET CELLE DE L'U.D. F.O. DE LA LOIRE

Lors de son dernier congrès du 18 décembre 1955, l'Union départementale des syndicats Force Ouvrière de la Loire avait dénoncé la carence des gouvernements successifs, leurs incohérences et leur politique nettement colonialiste qui nous ont conduits des désastreuses situations d'Indochine jusqu'aux dramatiques événements algériens.

Cette politique néfaste s'est soldée :

— Par des milliards de francs gaspillés sans profit pour les peuples français et d'outre-mer ;

— Par la perte de nombreuses vies humaines ;

— Par la mise en état de guerre du territoire algérien.

Au moment où de graves décisions sont prises par le gouvernement actuel, entraînant la mobilisation de nouveaux jeunes gens, notre mouvement syndical libre tient à affirmer résolument sa position.

La Commission Exécutive départementale C.G.T.-F.O. de la Loire :

— **Affirme** une nouvelle fois qu'une solution au conflit algérien ne saurait être trouvée dans une épreuve de force, car, même si la rébellion actuelle était matée, au sens le plus complet du terme, elle porterait en elle le germe d'une révolte future qui trouverait dans la haine que laisse nécessairement toute répression, un argument légitime.

— **Se félicite et regrette** à la fois que les nécessaires mesures économiques et sociales interviennent au moment où elles risquent d'être sans portée véritable sur un peuple terrorisé ou révolté.

— **Demande** que le gouvernement procède à un « limogeage » de certains responsables du gouvernement général d'Algérie et de la police, et prenne corrélativement les sanctions qui s'imposent contre les Européens trop « ultras », qui aggravent chaque jour la tension, en particulier, depuis le 6 février 1956.

— **Déclare** que les « affirmations solennelles du gouvernement ne pourront être entendues que dans la mesure où il ne donnera pas l'impression d'être « ligoté », même moralement, par les responsables de la situation actuelle.

— **Renouvelle** son appel aux travailleurs algériens pour qu'ils se rassemblent toujours plus nombreux dans le cadre de la C.I.S.L. afin d'œuvrer, dans le calme, à leur véritable émancipation qui passe obligatoirement par la voie du syndicalisme libre.

— **Invite** ses syndicats, ses adhérents et tous les travailleurs à agir pour créer les conditions nécessaires à la réalisation de tels objectifs.

La Commission exécutive de l'Union départementale C.G.T.-F.O. :

Met en garde l'ensemble de la population laborieuse sur le rôle joué actuellement par le Parti Communiste et ses filiales qui, par opportunisme, se font, tardivement d'ailleurs, les champions de l'émancipation algérienne alors qu'ils sont complices de l'oppression et du néo-colonialisme bien plus féroce qui sévit dans tous les pays où a été imposée la dictature stalinienne.

En conséquence, demande à ses syndicats ou Unions locale de ne pas confondre leur action avec ses organisations.

A travers

LES LIVRES

LE PRÉCÉDENT AUTRICHIEN

de Joseph BUTTINGER

En février 1934, étant de passage à Prague, nous y avons vu arriver des dizaines de combattants du Schutzbund, alors organisation de combat du parti socialiste autrichien. Nous avons écouté leurs récits, nous les avons vus pleurer de douleur morale, et nous avons participé, moralement, à leur destin : d'avoir été pendant des années, la formation armée d'un parti socialiste considéré comme le plus « révolutionnaire » de tous les partis socialistes, de ce parti « austro-marxiste » secrètement admiré par ses partis-frères et qui s'était montré capable non seulement d'être réellement réformiste, en guidant les consciences des ouvriers et en bâtissant des logements « socialistes » à Vienne-la-rouge, et de succomber finalement en deux jours de luttes héroïques contre les troupes et la police du petit Dollfuss.

Car, en février 1934 ces combattants du Schutzbund furent seuls, et quelques milliers seulement : les ouvriers ne bougeaient pas, bien qu'ils furent presque tous organisés dans les innombrables organisations du parti socialiste.

C'est pourtant de ce phénomène que Joseph Buttinger a écrit un ouvrage qu'on peut considérer comme une contribution originale et remarquable à l'évolution d'un mouvement socialiste (1). L'auteur, figurant dans le volume sous son « nom de guerre », Gustave Richter, a entrepris de décrire presque au jour le jour, l'activité clandestine des « socialistes révolutionnaires » qui, après la défaite du parti social-démocrate, furent amenés à forger une formation entièrement nouvelle qui cherchait, à la lumière des expériences passées et selon les nécessités de la lutte illégale à insuffler un esprit authentiquement socialiste au mouvement et à dépasser le « social-démocratisme » qui, selon l'auteur, avait fait dévier le mouvement de ses origines révolutionnaires et égalitaires.

Ce qui fait l'originalité de cet ouvrage, c'est que nous y voyons agir ceux qui furent, après le 12 février 1934, les protagonistes, les hommes plus ou moins conscients des événements. L'auteur, que les événements devaient mettre à la tête du parti illégal fait abstraction des schémas, nous montre des hommes vivants, les fait parler et agir, tout en essayant de tirer les enseignements de ses observations. Ainsi cette conclusion des luttes de février 1934 : « Lorsque le besoin de direction se fit sentir avec urgence, la rupture des communications entre chefs et troupes était déjà un fait accompli. A l'heure la plus critique de leur carrière politique, les membres actifs du parti social-démocrate se virent privés, par la brusque tournure des choses, de la voix de leurs chefs, de la protection de leur communauté et de la consolante autorité de leurs institutions, à laquelle ils avaient pris l'habitude de se soumettre à tout instant, comme dans toutes les circonstances qui avaient requis leur pensée et leur activité sociale. »

A travers le récit quotidien de la lutte illégale, des succès relatifs et des défaites douloureuses, Buttinger, ancien ouvrier que la social-démocratie avait réveillé à la conscience politique et sociale, nous fait participer aux tentatives presque désespérées des hommes de l'illégalité à créer un « type nouveau » du mouvement socialiste, dégagé de la routine, plus conscient des réalités que des formules, plus conscient surtout d'une morale socialiste. Lui-même et ceux qui essayaient — dans des conditions combien difficiles — de reprendre la théorie et la **pratique** du mouvement socialiste, « ne croyaient plus à l'objective nécessité historique ; plus que jamais, ils croyaient à eux-mêmes ». Car, « du point de vue de leur optimisme personnel qu'ils déclaraient nouveau, ils se retournaient contre le vieil optimisme historique du mouvement ouvrier, exprimé dans la croyance démocratique au progrès et dans la certitude d'une victoire socialiste « scientifiquement fondée ».

L'époque de l'illégalité est, certes, plus harassante pour le militant que la quiétude de la légalité. Mais, en même temps, il incite les membres de la « conjuration », coupés de « l'optimisme consolant » de leurs chefs, à se fier davantage à leurs propres observations, car, comme le dit Buttinger, « ce qui, selon les principes mêmes de la doctrine devait être considéré comme négligeable — leur propre bonne volonté — constituait ce qu'il y avait en eux de meilleur ».

L'auteur nous mène des événements de février 1934 jusqu'à la catastrophe hitlérienne qui s'abattit sur l'Autriche, en 1938, et jusqu'à l'émigration à Paris et, enfin, aux Etats-Unis. Ce n'est pas un livre qui confère à l'optimisme, certainement pas : les hommes qui agissent ou subissent y sont dessinés (selon des modèles véritables) de manière impitoyable. Mais nous y rencontrons également des hommes magnifiques, comme cet ouvrier Podlipnig, issu du mouvement ouvrier, y ayant acquis sa conscience sociale et humaine et étant resté fidèle à ses convictions (toujours mises en doute) jusqu'à la fin du combat tragique.

L'ouvrage de Buttinger est une contribution précieuse non seulement à une courte période d'un mouvement socialiste dans un petit pays en Europe, mais une contribution plus généralement valable pour d'autres mouvements ouvriers.

Arrivé au terme de son aventure politique et socialiste, ayant mis en question tous les « ismes », le marxisme et d'autres, ayant nié la soi-disant efficacité d'une bureaucratie qui se veut réaliste et qui ne prévoit jamais rien, Buttinger reste pourtant fidèle au sens humain du socialisme, à la lutte des exploités pour leur pain, à la lutte des hommes qui veulent accéder à une véritable dignité humaine. Mais c'est tout ce qui reste accquis : « Dans son âme déjà assombrie par les soucis politiques quotidiens se répandit aussi la glaçante appréhension que non seulement il n'existait pas de certitudes anciennes, mais pas davantage de certitude nouvelle quant à la victoire du socialisme. »

C'est, en effet, ce que nous apprend le « précédent autrichien » et la réalité de tous les jours, dans tous les pays. De l'avoir dit et exprimé sous une forme originale dans un ouvrage qui ne nous lasse pas un seul instant, est le grand mérite de l'ancien combattant du socialisme autrichien.

G. S.

(1) Joseph Buttinger : **Le précédent autrichien**, Gallimard, éd.

« NOUVELLE GAUCHE »...

Supplément de l'« Huma »

Le parti communiste s'efforce de se tirer du bourbier dans lequel se mêlent les queues du stalinisme et les pointes de l'antistalinisme. Il lui faut « se refaire une virginité ». Pour cela « il se présente sous double face » : au recto, le visage souriant de l'unité d'action, de l'unité politique, de l'unité syndicale.

Au verso : le visage crispé de la dénonciation et de l'anathème... tourné du côté des anticommunistes.

Bien entendu, il faut laisser à l'*Humanité* et à la presse officielle du parti, la mission la plus agréable et la plus populaire : celle qui rassure, apaise, rassemble.

Il est fort heureusement des anciens ou nouveaux compagnons tout disposés aux besognes d'épuration et de répression.

Et la *Nouvelle Gauche* — dirigée par Mme Colette Audry et patronnée par M. Claude Bourdet — apparaît comme un supplément bi-mensuel de *l'Humanité*, chargée (Mme Audry le déclare explicitement dans le numéro 1) de tirer du 20e Congrès du Parti russe et de destalinisation la jouvence de rajeunissement et de renforcement du Parti français.

Une lettre de Pierre Monatte

Mon cher Charbit,

La R.P. **ne laissera pas sans réponse, évidemment, l'attaque dont elle est l'objet dans le numéro 1 de la** Nouvelle Gauche. **Il n'est peut-être pas inutile que j'y joigne mon mot, puisqu'on a estimé pouvoir faire état de notre retrait de la** R.P. **à Rosmer, Chambelland, Walusinski et moi pour justifier ou renforcer cette attaque.**

Mon retrait ne m'empêche pas de trouver remarquable de culot ou d'inconscience la mise de la R.P. **dans une salade qui irait de la réaction au fascisme, partant du Bedes pour aboutir aux volontaires de l'Union française ou passant par le B.E.I.P.I.**

Cette drôle de Nouvelle Gauche **débute par un historique du Bedes. Elle oublie simplement que si le Bedes est mort nous y sommes pour quelque chose, nous et la** R.P.

Reprocher à la R.P. **son orientation anticommuniste montre visiblement l'orientation que prend cette** Nouvelle Gauche. **Pour nous et pour la** R.P. **aucune confusion possible entre l'anticommunisme des bourgeois et notre vieil antistalinisme. Ce que nous reprochons, nous, aux staliniens de France, de Russie, de partout, ainsi forcément qu'à leurs apparentés, c'est d'avoir renié le communisme depuis une trentaine d'années, tout en se prétendant les véritables communistes. Ce qui constitue la plus grosse escroquerie morale et intellectuelle de notre époque.**

Libre aux gens de la Nouvelle Gauche **de ne pas s'en rendre compte, même au lendemain des déclarations du XXe congrès russe.**

En agissant ainsi, en prenant le rôle d'un petit supplément de l'Humanité, **ils ne peuvent que se démasquer aux yeux de camarades bien intentionnés mais trop naïfs.**

Car Mme Colette Audry applique la méthode des accusations gratuites et de l'amalgame tels que les a si bien pratiqués Staline pour les fameux procès de Moscou.

Il s'agit apparemment de fabriquer un complot anticommuniste dans lequel on mêlera Souvarine, Ch. Patat, Baylot, Irving Brown... et les animateurs de groupes « d'hommes de main » aux prétentions fascistes. Il s'agit surtout d'y accrocher la *R.P.*, afin de liquider les irréductibles ennemis du stalinisme... découvert ou travesti.

A l'origine, le BEDES, organe patronal, auquel on joint toutes les publications anticommunistes... puis « quelques spécialistes »... Guy Vinatrel avec *Contacts*, et Louis Mercier, « anarchiste assagi » qui « anime la *Révolution prolétarienne*, revue syndicaliste apparentée à F.O. et quittée par ses fondateurs : Monatte, Rosmer, Chambelland, Walusinski en désaccord avec l'orientation anticommuniste, pro-américaine de la majorité ». (Walusinski devait avoir 7 ou 8 ans à la fondation de la *R.P.* ! ».

In cauda venenum...

Certains de nos amis sont, paraît-il, émus par cette prose. On se demande pourquoi... Il n'est pas de témoignage plus éloquent de notre constance et de la mauvaise foi de nos détracteurs.

Déjà en 1935, ayant à choisir entre Georges Valois et nous... Mme Colette Audry choisissait l'ancien camelot du Roy, fondateur du premier parti fasciste français. Aujourd'hui pour caractériser le BEDES, elle cite la revue jésuite de *l'Action populaire*. Sans doute est-elle bien obligée de signaler la campagne de la *R. P.* Mais incidemment et en précisant : collection de 1952. Et cette indication de date rapprochée de l'allusion perfide au départ de certains fondateurs de notre revue laisse supposer que ceux qui sont restés à la *R.P.* n'avaient pas participé à la campagne contre le BEDES.

Il suffit de rappeler ici que c'est tout le noyau de la *R.P.* qui a dénoncé la néfaste entreprise du BEDES. Et que c'est bien la campagne de la *R.P.* qui a mis fin au noyautage de F.O. par le BEDES. Ce qui serait intéressant, ce serait de connaître la part prise par Mme Colette Audry et ses amis à cette besogne... Tant de discrétion à l'époque justifie mal les hautaines exclusives d'aujourd'hui.

Obnubilée par l'amalgame « anticommuniste », Mme Colette Audry n'est pas émue par la prodigieuse machine stalinienne, les moyens financiers astronomiques dont disposent le Parti et ses centaines d'annexes et de succursales. Il aura suffi de déboulonner le monument du czar rouge pour que soient oubliées les hallucinantes atrocités staliniennes, dont la liquidation des trotskystes ne fut qu'un des nombreux épisodes.

Pour atteindre la *R.P.*, Colette Audry s'en prend à deux de nos amis : Louis Mercier et Charles Patat.

Louis Mercier n'est ni un anarchiste assagi, ni l'animateur de la *R.P.* Il est un militant dont le moindre état de service a plus de valeur révolutionnaire que les effusions verbales de Mme Colette Audry.

Charles Patat a commis — comme beaucoup d'autres — de lourdes erreurs à une époque trouble. Il n'en a pas tiré de bénéfice personnel. C'est un ouvrier et un militant que nous avons rencontré à la Conférence syndicaliste de Puteaux, qui a sa place dans le mouvement ouvrier.

Mais quand on veut s'associer à un parti qui a fait si bon ménage avec Hitler tant que celui-ci n'avait pas attaqué la Russie et dont le chef Maurice Thorez a pu, au début de la guerre, tra-

verser librement l'Allemagne hitlérienne et dont la vieille potiche symbolique, Marcel Cachin, a sauvé sa peau, sous l'occupation, en condamnant la résistance, on devrait avoir la pudeur de ne pas censurer le passé de militants ouvriers.

Nous serions apparentés à F.O. ? Que signifie cette étiquette de politiciens ? Certains d'entre nous adhèrent à F.O. D'autres à la fédération du Livre C.G.T. D'autres aux syndicats autonomes. Nous jouons, là où nous sommes, le rôle de « parents pauvres ». Pauvres et naïfs. Et même après la publication de la *Nouvelle Gauche*, la *R. P.* reste le SEUL organe publiant tous ses comptes.

Mais nous en apprenons de belles. Ce serait notre « anticommunisme » qui aurait éloigné certains de nos amis. Ceux-ci ont mené avec nous, peut-être plus âprement que nous, depuis plus de trente ans, non la lutte anticommuniste, mais la lutte antistalinienne, dont nous rappelions encore dans notre dernier numéro qu'elle a été provoquée par notre attachement à la cause ouvrière et révolutionnaire. Il est vrai que Monatte a exprimé dans la *R.P.* des opinions divergentes de celles de Louzon sur l'expression « parti américain ». Ce désaccord porté à la connaissance de tous nos lecteurs n'a pas aligné Monatte dans le parti « antiaméricain »... où se retrouvent les ex-staliniens et les poujadistes, pas plus qu'il n'a gêné Louzon dans ses virulentes critiques de la politique de Washington.

Tout cela ne mériterait même pas d'être relevé... si cela ne prouvait le violent désir de discréditer... ceux qui peuvent contrarier par leur fidélité et leur ténacité les grandes manœuvres de Mme Colette Audry et de M. Claude Bourdet.

Mme Colette Audry a présenté en même temps une œuvre dramatique sur une scène théâtrale et sa *Nouvelle Gauche* à un public avide de formules fracassantes et de manchettes sensationnelles. C'est donc chez elle une irrésistible vocation dramatique qui se manifeste en ses deux créations. Mais le mouvement ouvrier et révolutionnaire ne sera guère influencé par l'habileté de ses mises en scène.

Parmi nos LETTRES

Est-ce de la « polémique » ?

Du camarade Louis Dumas, du Var :

Pourquoi un écrivain de la valeur de Louzon a-t-il pu laisser sa passion l'emporter jusqu'à écrire cet article sur le « Massacre » qui procède de l'indignation d'un polémiste, mais n'est digne ni de l'économiste, ni de l'historien, ni même du militant responsable de son influence sur ses camarades ?

La page 13 de cet article s'appuie, en effet, sur des affirmations non contrôlées (80.000 Malgaches), sur des analogies inexactes (assimilation : otages et Commune), sur des interprétations discutables (les hommes de « gauche » saignant le prolétariat en juin 1948 et en mai 71), sur des généralisations abusives (les « héros en chambre » tous « les fuyards de 40 », ou bien : « le sport favori « des Européens d'Algérie : tuer du bicot »), et sur des thèses fantaisistes (la bourgeoisie et la saignie biennale du prolétariat).

Le tout aboutit à une prophétie purement conjecturale : « Une saignée d'un million de cadavres suffira-t-elle ?).

Sans doute, peut-on avoir sur l'angoissant problème nord-africain, des opinions divergentes. Chacun se forme un sentiment personnel des événements. Mais cet avis est d'autant plus pertinent qu'il est fondé sur des faits établis.

Puis-je me permettre notamment de suggérer qu'il eût été utile de relever d'abord soigneusement la liste complète des « quelques douzaines de civils européens », ainsi que celle des Musulmans non combattants tués au cours de « l'insurrection » par l'armée de la « Libération » et d'examiner leur âge et condition, leur culpabilité éventuelle et, en, somme, les causes qui justifient leur massacre.

De ces faits positifs, rapprochés d'une connaissance objective et approfondie du milieu nord-africain (Louzon s'y efforce, page 15), on pourrait sans doute tirer des solutions acceptables au problème si affligeant et si complexe qui nous émeut tous.

Je ne veux ni ne peux engager une polémique. Je donne mon opinion. Elle vaut ce qu'elle vaut. Disons qu'elle est terne parce qu'elle relève du bon sens, et archaïque parce qu'elle émane d'un vieux bonhomme qui tient les formules telles que : « La France aux Français » comme toujours aussi nationalistes pu'au temps des défunts Deroulède et Drumont.

Répondons brièvement aux différentes questions soulevées par notre camarade.

80.000 Malgaches tués. — C'est le chiffre qui fut donné à la Chambre par le député Chevigné, qui était gouverneur gèntral de Madagascar au moment du massacre.

Otages. — Il y a évidemment des tas de différences entre les otages fusillés par les insurgés parisiens et les Européens tués par les insurgés algériens, mais il y a identité en ceci que, dans les deux cas, les bourgeois français se lamentent uniquement sur les victimes faites dans un seul camp, qui sont en petit nombre, tandis qu'ils ne veulent pas tenir compte de celles qui appartiennent à l'autre camp et qui sont des centaines de fois plus nombreuses.

Juin 48 et mai 71. — Oui ou non, le gouvernement qui a massacré les ouvriers parisiens en juin 48 était-il issu de la révolution de février ? Oui ou non, le gouvernement qui a massacré les ouvriers parisiens en mai 71 était-il issu de la révolution du 4 septembre ? Oui, bien certainement ! Alors ?

Tuer du bicot. — Je pense qu'il n'est personne de bonne foi qui ait vécu tant soit peu en Algérie, ou qui, même, ait eu seulement l'occasion de fréquenter pas mal d'Algériens, qui puisse mettre en doute que l'idée fixe de la presque totalité de la population européenne d'Algérie est qu'il faut « tuer du bicot », la peur du « bicot » étant chez elle égale au mépris dans lequel elle le tient, « ce qui n'est pas peu dire !

La fureur avec laquelle les Algérois ont accueilli Guy Mollet le 6 février ne peut s'expliquer autrement : les Algérois craignaient que Mollet ne leur apporte la sécurité par des moyens pacifiques, ce qui aurait mis fin à la tuerie des bicots.

Saignée « biennale ». — Il va sans dire, ainsi qu'en fait foi la seconde partie de la phrase, que le mot « deux » qui figure dans ma note est une erreur typographique ; le mot que j'avais écrit était **dix.** C'est seulement une saignée **décennale**, et non biennale, que réclamaient les bourgeois français du siècle dernier.

Nombre des victimes. — En ce qui concerne le nombre des victimes non combattantes dans la population musulmane, je renvoie notre camarade aux chiffres donnés par **Demain**, dont je fais état dans mes Notes de ce mois-ci. Quant au nombre des victimes européennes, comme il est bien certain que les communiqués gouvernementaux n'omettent aucune de ces victimes, il suffit de lire la presse quotidienne pour se rendre compte de son ordre de grandeur. Et... de comparer.

Un million de cadavres. — En ce qui concerne mon estimation à un million, du nombre d'Algériens qu'il faudrait tuer pour pouvoir espérer arriver à la pacification, je ferai simplement remarquer que, ce faisant, j'ai été beaucoup moins loin que d'autres, que l'**Express**, par exemple, qui se demande si, pour arriver à la pacification, il ne faudra pas aller « jusqu'à l'extermination d'un peuple », soit de 9 millions d'individus ; ou que l'évêque d'Angers qui estime que pour que la paix puisse « jaillir d'un bain de sang, il faudrait que ne demeure plus vivant un seul musulman à travers le monde », ce qui exigerait la disparition de 300 millions d'individus. En tous cas, il y a certainement dès maintenant plus de 50.000 Arabes algériens de tués, peut-être pas loin de 100.000, et l'on ne voit pas poindre la moindre lueur de « pacification ». — **R. L.**

Une approbation

De Boissel, de l'Ardèche :

Il m'est arrivé de n'être pas d'accord avec Louzon sur certaines déductions que lui inspirait la conjoncture internationale, mais je veux lui dire aujourd'hui combien j'approuve pleinement ce qu'il écrit sur la guerre d'Algérie dans la R.P. d'avril.

Peut-être l'expression est-elle parfois un peu brutale et certains termes trop absolus ; en disant : les Arabes, les Berbères, les Européens, il ne faut pas oublier qu'il y a des classes dans chaque groupe ethnique. Mais cela ne saurait affaiblir ce que Louzon avance, car parmi les Européens par exemple ceux dont l'action compte en ce moment en Algérie, ce sont évidemment les colons, les affairistes et leurs séides.

Pour le gouvernement, ce n'est pas la guerre en Algérie. Il ne s'agit que de « pacification ». Mais il se trouve que cette « pacification » fait chaque jour des dizaines de victimes en attendant d'en faire des centaines et des milliers. Et qu'elle s'accompagne jusque dans la métropole de perquisitions, d'arrestations arbitraires, d'une certaine censure larvée, sans parler du contrôle des « frontières » entre la France et l'Algérie... française.

Ce que Louzon a raison d'affirmer avec force, c'est ce fait indéniable que ce qui dresse surtout les Algériens contre les responsables français, c'est, plus que leur misère, de voir leur dignité bafouée, de se voir « traités comme des bêtes ».

Et je suis totalement d'accord avec la conclusion de Louzon.

Je voudrais ajouter que la note suivante où est évoquée la « réoccidentalisation de l'Afrique du Nord » me paraît soulever quelques questions que j'aimerais bien voir traitées par Louzon.

Ma connaissance trop indirecte et insuffisante du milieu musulman fait que je me débats au milieu de certaines informations contradictoires sans arriver à me faire une opinion solide.

Les qualités des Berbères sont reconnues même par les colons les plus... colonialistes ; les Arabes ont aussi leurs qualités propres. Mais je redoute pour les uns et les autres, même et surtout une fois leur indépendance recouvrée, les dangers du sectarisme religieux et du nationalisme.

Leur foi religieuse dévie facilement, comme toutes les autres, vers le fanatisme. Ne risque-t-elle pas de les livrer à l'emprise des profiteurs de la religion ? Le nationalisme des travailleurs ne leur fait-il pas accepter par avance une « union nationale » au profit des privilégiés ?

En d'autres termes, après l'indépendance, indispensable, certes, les travailleurs d'Afrique du Nord ne risquent-ils pas de voir l'oppression raciste (qui a cru bien faire de jouer de ce fanatisme et de l'ignorance qui l'entretient, lesquels se retournent maintenant contre elle), de voir, dis-je, cette oppression raciste remplacée par l'appression de leur propre bourgeoisie qui trouvra là de précieux points d'appui ?

Je pose la question.

Sur le sens même de l'occidentalisation, j'aimerais aussi quelques précisions. S'il s'agit de rechercher l'harmonisation des civilisations occidentale et arabe, j'approuve. Mais est-ce en soi une fin ? J'espère que Louzon ne conçoit pas une civilisation spécifiquement occidentale et devant rester telle en s'opposant aux autres civilisations.

Je crois que le but auquel doit tendre l'humanité c'est l'harmonisation de toutes les civilisations. Certes, ce n'est pas pour demain, et je sais bien que Marx disait qu'il ne se préoccupait pas de « faire bouillir la marmite de l'avenir ». Tout de même, je me soucie de soutenir les efforts de ceux qui veulent empêcher que la diversité des groupes humains ne soit cause de conflit ou de guerre, mais aident, au contraire, à une mutuelle compréhension et à l'organisation de rapports normaux et toujours plus étroits entre travailleurs de tous les pays.

Je remercie beaucoup le camarade Boissel de son approbation. Je l'en remercie parce qu'il est indispensable que tous ceux qui sont réellement anticolonialistes — et ils sont fort rares, même dans les milieux dits d'extrême-gauche — clament le plus fort possible leur opinion ; c'est le seul moyen d'essayer de mettre un terme au massacre d'Algérie.

En ce qui concerne la seconde partie de sa lettre, je m'empresse de dire que je n'ai jamais supposé que la disparition de la domination française en Afrique du Nord puisse suffire pour que tout se mette à marcher comme sur des roulettes. En particulier, il est bien certain que les classes subsisteront, et que même, sans doute, leur différenciation s'accentuera. Par conséquent, le prolétariat aura à conduire une dure lutte de classes.

Mais c'est précisément pour cela qu'il faut mettre fin le plus tôt possible au régime colonial. Car c'est une chose que je ne cesse de répéter depuis quarante ans, **la lutte de classes ne peut se développer chez un peuple que lorsque celui-ci a acquis son indépendance nationale.** Tant qu'il est soumis à une domination étrangère, que tous ses membres, riches ou pauvres, sont traités en parias par le colonisateur, cette situation est si effroyable que rien d'autre ne compte à côté d'elle, et l' « union sacrée » nationale se réalise nécessairement pour y mettre fin. C'est précisément parce que je pense que la lutte de classe est d'une valeur infiniment supérieure à celle des luttes nationales, que je soutiens ces dernières lorsqu'elles sont le fait d'un peuple subjugué, puisque ce n'est qu'après leur aboutissement que la lutte de classes pourra naître.

Sur le second point soulevé par notre camarade, je crois, comme lui, non seulement à l'harmonisation des civilisations, mais à leur uniformisation, du fait que, plus nous allons, et plus le régime de production et de vie devient un régime « artificiel », c'est-à-dire dépendant beaucoup plus de l'homme et de ses inventions que des conditions naturelles. Il s'en suit que toutes les civilisations dépendront de moins en moins du milieu géographique dans lequel elles évoluent et qu'ainsi leur différence, qui tiennent précisément à la différence de ces milieux, iront en s'atténuant.

Enfin, en ce qui concerne les caractéristiques de la civilisation qui fut jusqu'à aujourd'hui celle de l'Occident, la question est trop complexe pour être traitée en quelques lignes. Aussi, je me permets de renvoyer à un article des **Etudes matérialistes** que j'ai récemment consacré à la question (et qui est d'ailleurs fort loin de l'épuiser) intitulé « De Marathon à la guerre froide ». — **R. L.**

« Naturellement ! »

Quelques camarades se sont émus en lisant dans la dernière **R.P.** que l'auteur de l'Histoire de Hongrie, cité dans le filet sur « l'histoire à la sauce tartare », était « naturellement » un agrégé.

C'est moi qui suis responsable pour « naturellement ».

En employant ce mot, je n'ai certainement pas voulu dire que tous les agrégés étaient capables de se conduire comme ce monsieur, je suis même convaincu du contraire, mais ce dont je suis non moins convaincu, c'est que les concours universitaires sont loin de porter le caractère au niveau de celui des connaissances et que la proportion d'agrégés capables de commettre des vilenies du genre de celle de M. Tersen est largement supérieure à celle que l'on trouverait parmi les simples prolos.

La manière, entre autres, dont se sont comportés à l'instruction la plupart des agrégés et autres « intellectuels » signataires du tract « Paix immédiate » de 1939, fut un test remarquable à cet égard. — **R. L.**

Chez les instituteurs de la Loire

Nous recevons de Duperray le rectificatif suivant :

Faisant allusion à ce qui se passe actuellement dans la Loire, Hagnauer écrit que la section de la Loire du Syndicat National des Instituteurs a dû briser les organismes d'unité d'action et de liaison intersyndicale (qui avaient permis nombre d'actions communes sans noyautage communiste) sur injonction du Bureau National du S.N.I. (voir les articles de la « R.P. » à ce sujet en juillet dernier).

La formule n'est pas exacte. En réalité, le Bureau National s'est contenté de rappeler à la section de la Loire les décisions de congrès concernant les rapports avec des organismes où pouvaient se trouver des organisations C.F.T.C. même minoritaires, quand la question de l'activité de la Loire a été soumise à son appréciation. C'est normal.

La destruction du comité de liaison est due essentiellement à une équipe Giry-C.G.T. (en accord sur ce point avec la majorité des syndiqués... informée à ce propos de façon très particulière), ce qui est moins normal.

Cependant pour Giry le prétexte du comité de liaison de la Loire qu'il a mis en avant pour rompre avec ses anciens camarades et s'allier aux communistes est bien secondaire et c'est là que commence ce qui est anormal.

Sur ce point comme sur les autres, alors qu'il invoque son dévouement à la discipline nationale et à Denis Forestier, Giry préconise une politique assez lointaine de l'une et de l'autre.

Loin d'écrire comme le demandent les congrès du S.N.I. que la section n'aura plus de contacts avec la C.F.T.C., il les admet parfaitement dans son programme commun avec les communistes.

Il se refuse seulement à ce que la section de la Loire du S.N.I. « prenne des initiatives » dans le domaine de l'unité d'action et puisse par là aider les syndicats libres F.O. ou C.N.T. ou minorité C.F.T.C. dans leur lutte contre le patronat, contre leurs bonzes ou contre le stalinisme. Evidemment si la C.G.T. a l'initiative, même avec présence de la C.F.T.C., la section de la Loire, nouvelle formule, marchera, en se fichant pas mal de la discipline des congrès.

La soudaine pudeur de Giry qui connaissait parfaitement les tolérances accordées *par le Bureau National à certaines situations départementales particulières ne va pas jusqu'à couper à ses alliés communistes toute possibilité d'unité d'action avec la C.F.T.C. Aussi il ne faut pas attribuer au Bureau ce qui n'appartient qu'à Giry.*

Quelle est la cause profonde de ce retournement chez notre ancien camarade ? Je l'ignore. Je dirai seulement qu'elle est inimaginable. Comment imaginer par exemple que Giry puisse voir, ainsi qu'il l'écrit dans la presse départementale, aux côtés du cégétiste enseignant de service, dans les grèves espagnoles, une réaction des ouvriers ibériques contre les rapports de Franco avec le « clan américain ? ».

Mais nous aurons beaucoup plus à dire sur la malheureuse situation de la section de la Loire du S.N.I.

Nous y reviendrons.

Lorsque j'ai écrit l'article qui a provoqué cette rectification, je ne connaissais pas encore les événements qui ont si dangereusement troublé la section des Instituteurs de la Loire.

Quelle que soit la forme de la démarche du bureau du Syndicat National, il n'en reste pas moins qu'une grave question de doctrine opposait la majorité du Syndicat National à la majorité de la Section de la Loire. Celle-là, par intransigeance laïque, réprouvait tout accord avec une organisation confessionnelle — même ouvrière, même de tendance syndicaliste, libérale et laïque. Celle-ci, quoique fortement engagée dans la bataille laïque — militant pour l'unité ouvrière, et plus particulièrement pour l'unité du syndicalisme libre. Le Premier Mai 1954, j'ai pris la parole à Saint-Etienne, entre le secrétaire de l'Union F.O. et le représentant de la C.F.T.C., appelé par nos amis de la Loire. Et nous exprimions tous les mêmes aspirations et les mêmes résistances. J'ai insisté à plusieurs reprises sur la valeur et la portée d'une telle expérience. J'avais le droit de regretter qu'elle ne soit pas soutenue, qu'elle soit même contrariée, par le Syndicat National.

Cela dit, je ne confonds pas l'initiative du bureau national — regrettable, mais logique et honnête — avec les manœuvres de Giry et de ses amis.

Inimaginables ? Inexplicables ? Sans doute pouvait-on attendre autre chose de Giry. Par référence à son passé, on veut espérer qu'il n'a pas cédé uniquement à des motifs vils et des mobiles sordides ?

Mais l'inspiration des manœuvres est facilement explicable. Les syndicalistes de la Loire ont toujours mené de front la lutte contre le stalinisme, l'action directe contre la réaction capitaliste et l'opposition au bureaucratisme réformiste. Par là, ils se classent parmi les plus redoutables adversaires des « totalitaires rouges ».

Il faut par tous les moyens abattre ces empêcheurs de... bêler ou de dormir... en rond !

Giry n'est probablement que l'agent inconscient d'une coalition où se sont retrouvés tous les « cléricaux » de toutes couleurs.

R. H.

Ce qu'il faut rappeler

De notre vieux compagnon Georges Leroy :

Rappeler que la R.P. *a toujours été antistalinienne, ce n'est pas cela qu'il faut rappeler ! C'est que la R.P. est née du stalinisme latent à la mort de Lénine. Qu'est-ce que c'était que le stalinisme en 1923-24 ? C'était la lutte des clans pour s'emparer du pouvoir politique en Russie et dans le monde,* par tous les moyens. *Suppression de la liberté de discussion, calomnies, mensonges, assassinats et déportations qui ont permis à Staline et à sa clique de s'emparer du pouvoir en Russie et des pseudo partis communistes dans le monde. L'argent aidant et la veulerie des militants ont tout permis. C'est cela qu'il faut rappeler.*

Mais il n'y a pas de désaccord entre nous, mon vieux Georges. C'est bien le stalinisme qui perçait déjà dans la fameuse bolchevisation de 1924, avec toute son immoralité foncière. La *R.P.* est née en effet de la première résistance à cette entreprise. Elle a été orientée depuis sa fondation par cette impulsion au départ. Et c'est pourquoi nous n'avons jamais eu rien à renier, parce que nous n'avons jamais participé à cette gigantesque corruption du mouvement ouvrier et révolutionnaire, parce que nous ne l'avons jamais facilité par notre silence.

R. H.

Le sort d'un vieux militant

Nous recevons du camarade Charles Midon, de Maisons-Alfort, la lettre suivante :

Je vais vous envoyer, probablement, mon dernier abonnement, ceci dit en fonction de mes revenus, réduits du fait que depuis un an j'ai été obligé d'abandonner le travail. Ayant lutté en 1930 contre les Assurances sociales, il est normal qu'aujourd'hui j'en récolte le fruit.

Et l'ironie a voulu que je sois mutilé de guerre, bien que dans la nuit du 30 juillet 1914 nous collions des affiches contre la guerre, à Nancy. Le refus de parvenir me fut appris dans les « Réflexions sur l'éducation », d'Albert Thierry.

Après les échecs des grèves de 1919-20, je crus plus sage d'adhérer à une coopérative de production ; puis j'échouais dans l'artisanat et, travaillant seul, il eût été téméraire de croire à des miracles.

En vous fournissant cette confession, je ne veux plus pleurer sur un sort que j'ai choisi, mais pour justifier des économies imposées, par des billets trop courts.

Au sujet de la libération de Messali Hadj, ce mot Hadj est toute une révélation. Aurions-nous un faible pour les fanatiques musulmans ? Si c'est de l'honnêteté que d'affirmer que l'on a fait le pèlerinage de La Mecque, les frères trois points pourraient en faire autant, mais passons. Le discours de Reuther est très significatif d'une situation qui va bousculer les rapports de l'homme et de la machine, voilà de quoi alimenter des controverses.

Bien sûr que la *R.P.* continuera à être servie au camarade Midon. Mais si nous avons tenu à publier sa lettre c'est pour montrer le magnifique exemple de désintéressement du militant qui accepte avec sérénité de voir finir ses jours dans un dénuement aggravé à cause même de son action militante.

Cercle Zimmerwald

Le Cercle tiendra sa prochaine réunion

le DIMANCHE 27 MAI, à 15 h. précises

78, rue d l'Université (7)

Un camarade espagnol exposera ses impressions sur :

« Les récentes grèves espagnoles et la décomposition du franquisme ».

Le gérant : J.-P. FINIDORI



Les Ed. Polyglottes

... de Charenton

PARIS (12)

D'où vient l'argent ?

MOIS D'AVRIL 1956

RECETTES

Abonnements ordinaires	113.200	
Abonnements de soutien	21.900	
		135.100
Souscription		9.400
Vente « R.P. »		3.205
Vente « Chine »		1.000
		148.705
En caisse à fin mars		145.853
		294.558

DEPENSES

Impression et papier (mars)		77.246
Impression et papier (avril)		76.433
Frais d'expédition		6.729
Téléphone		3.355
		163.763
En caisse à fin avril :		
Espèces	21.690	
Chèques postaux	109.105	
		130.795
		294.558

LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Berlot (Seine) 1.500 ; Broussaudier (Basses-Pyrénées) 1.500 ; Buren (Côte-d'Or) 1.500 ; Dambourgès (Gironde) 1.500 ; Delsol 1.500 ; Fornerod (Suisse) 1.800 ; François (Allier) 2.000 ; Mme Gilberton (Loire) 1.500 ; Jean Josso (Cher) 500 ; Madeleine Léger (Paris) 1.500 ; Marcadet (Seine-et-Oise) 2.000 ; Jules Marie (Seine) 1.500 ; Poulet (Seine-et-Oise) 2.000 ; Taragnat (Seine) 1.600. — Total : 21.900 francs.

LA SOUSCRIPTION

Boutin (Paris) 200 ; Deler (Gironde) 500 ; Dommanget (Oise) 400 ; Duperray (Loire) 600 ; A. Ferdoussi 150 ; Folcher (Loire) 200 ; Gamache (Isère) 150 ; F. Gerin (Loire) 500 ; Gionta (Alpes-Maritimes) 200 ; Giron (Seine-et-Oise) 200 ; C. Joubert (Loire) 500 ; Kersulec (Finistère) 200 ; Le Gall (Seine-Maritime) 200 ; Mendelson (Etats-Unis) 200 ; Morvezen (Morbihan) 400 ; Mulet (Seine) 200 ; Mlle R. Nicolas (Finistère) 300 ; Rival (Loire) 200 ; Mlle Rouquet (Indre) 500 ;; Sauve (Dordogne) 200 ; Sauzet (Allier) 300 ; Séguéla (Aude) 500 ; Testud (Loire) 500 ; Thiry (Saône-et-Loire) 500 ; Toublet (Seine-et-Oise) 500 ; Vigne (Seine) 200 ; Vivier (Loire) 200 ; Vonau (Paris) 500. — Total : 9.400 francs.

Entre nous

Ce numéro se place sous le double signe de l'évocation de A.-V. Jacquet et des Journées de Juin.

Deux sommets dans notre histoire. La plus grande offensive ouvrière victorieuse de ces trente-deux années de la R.P. — la morale du refus de parvenir dont A.-V. Jacquet fut l'un des derniers apôtres.

La souscription pour le livre de Jacquet n'a pas été aussi rapide que nous l'aurions voulu. Il est tout de même réconfortant de penser que certains mots et certains noms touchent toujours un public fidèle et que seule la R.P. est capable de gérer l'héritage moral des premiers syndicalistes.

On s'étonnera peut-être de la place prise par le « Parmi nos lettres ». On aurait tort.. Car nous regrettons au contraire de laisser sur le marbre des correspondances dignes d'intérêt. Cette discussion avec tous nos amis est salutaire. Elle prouve que la R.P. remplit son rôle de « coopérative intellectuelle ».

On nous demande — non sans quelque malignité — si nous entendons ouvrir nos colonnes à toutes les opinions. Il y a évidemment des limites imposées d'abord par notre volume réduit. Il y a aussi des restrictions — pas toujours faciles à régler — imposées par nos devoirs de militants.

Nous ne pouvons contrarier en pleine bataille les efforts de ceux qui combattent. Nous ne pouvons offrir l'hospitalité de nos colonnes aux ennemis de la classe ouvrière et du syndicalisme... qui disposent de multiples moyens d'expression.

Mais lorsqu'il s'agit de militants, d'abonnés de la R.P., il est normal qu'ils discutent toutes les thèses soutenues ici, qu'ils confessent même des hésitations et des scrupules qu'ils ne peuvent exposer à d'autres tribunes.

Il en est des affaires d'Afrique du Nord, comme de toutes celles que l'activité a portées au premier plan. Il faut dire ce que l'on pense, même si on doit provoquer des réactions brutales. En publiant, il y a neuf ans, une lettre de Victor Serge hostile au Vietminh, on se justifiait en disant que l'opinion surprenante de Serge devait être connue, quoiqu'elle soit discutable, parce qu'elle était discutable. C'est en effet le meilleur critère.

Il faut croire cependant que notre conduite n'affaiblit pas la fidélité de nos amis. Notre santé financière en est la preuve. Mais si le nombre des désabonnements motivés reste insignifiant, celui des abonnements nouveaux n'est pas satisfaisant. C'est, nous en sommes convaincus, parce que notre diffusion n'est pas organisée. Il faudrait que l'un d'entre nous s'y consacrât exclusivement. Ce n'est guère possible en ce moment.

Nous insistons pour qu'outre l'envoi de listes d'abonnés possibles, nos amis emploient la méthode des « abonnements d'essai », dont ils assurent l'avance.

LES FAITS DU MOIS

MARDI 3 AVRIL. — Ouverture du procès des « **fuites** » devant le tribunal militaire de Paris.

MERCREDI 4 AVRIL. — Le sultan du Maroc se rend à **Madrid.**

Réhabilitation de Kostov par le Parti Communiste **bulgare...**

Le parlement **syrien** demande la rupture des relations avec la **France.**

Grève des ouvriers nord-africains en **Moselle.**

JEUDI 5 AVRIL. — Le Président Nehru proclame à **Allahabad (Inde)** que l'Algérie doit être libre.

VENDREDI 6 AVRIL. — Bombardement de Gaza par l'aviation **israélienne** (42 morts et 100 blessés).

SAMEDI 7 AVRIL. — Libération et réhabilitation de Gomulka par le parti communiste **polonais.**

Elections à **Ceylan :** succès du Front populaire.

LUNDI 9 AVRIL. — Le bureau de l'**Internationale socialiste** rejette toute alliance avec les communistes.

MARDI 10 AVRIL. — Le gouvernement décide l'envoi de 70.000 disponibles **en Afrique.**

Réunion à Strasbourg du **Conseil de l'Europe.**

Poursuites engagées contre la **campagne** de « **démoralisation** » **:** arrestation de Claude Bourdet perquisitions chez le professeur Marrou, arrestations de militants trotskystes.

Lyssenko ne préside plus l'**Académie Lénine.**

MERCREDI 11 AVRIL. — Grèves à **Pampelune** (**Espagne**) contre insuffisance des salaires.

VENDREDI 13 AVRIL. — Soulèvement de tribus au **Maroc espagnol.**

SAMEDI 14 avril. — L'Assemblée constituante **tunisienne** déclare que « la Tunisie est un Etat libre », indépendant et de religion islamique ».

LUNDI 16 AVRIL. — A Dakar, congrès constitutif de la Confédération générale des **Travailleurs africains.**

MERCREDI 18 AVRIL. — Arrivée en **Angleterre** de Khrouchtchev et Boulganine.

Israël et l'Egypte ont conclu un « cessez-le-feu ».

Moscou annoce la dissolution du Kominform.

VENDREDI 20 AVRIL. — Comité exécutif du **parti radical** où l'on discute du problème algérien.

LUNDI 23 AVRIL. — L'Indonésie et le Thaïlande porteront à l'O.N.U. la question de l'**Algérie.**

MARDI 24 AVRIL. — Les rebelles algériens ont lancé des expéditions punitives contr les villages ralliés de **Kabylie.**

La Cour suprême des **Etats-Unis** se prononce à nouveau contre la discrimination raciale.

F.O et la C.F.T.C. signent le contrat social aux Chantiers de **Saint-Nazaire.**

JEUDI 26 AVRIL. — Cepecka, vice-président du Conseil **tchécoslovaque**, est limogé.

Lock-out de 30.000 ouvriers à **Bilbao (Espagne).**